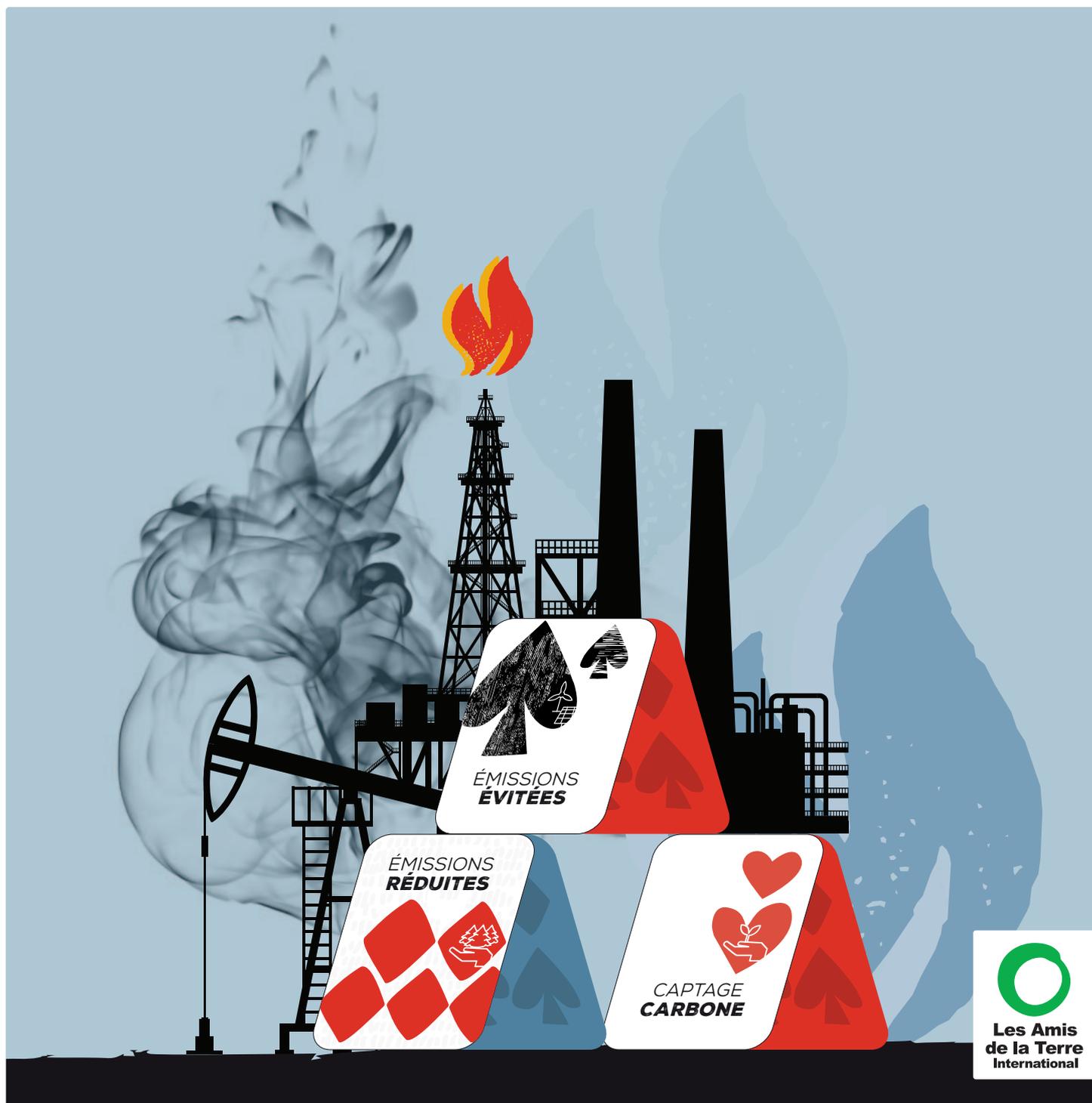


LE PARI FOSSILE SUR L'AVENIR REPOSE SUR UN CHÂTEAU DE CARTES



JUIN | 2022



LE PARI FOSSILE SUR L'AVENIR REPOSE SUR UN CHÂTEAU DE CARTES

JUIN | 2022

LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES AMIS DE LA TERRE EST LE PLUS GRAND RÉSEAU ENVIRONNEMENTAL DU MONDE, RÉUNISSANT 73 GROUPES MEMBRES NATIONAUX ET DES MILLIONS D'ADHÉRENTS ET DE SYMPATHISANTS RÉPARTIS SUR TOUTE LA PLANÈTE. NOTRE VISION EST CELLE D'UN MONDE PACIFIQUE ET DURABLE BASÉ SUR DES SOCIÉTÉS VIVANT EN HARMONIE AVEC LA NATURE. NOUS ENVISAGEONS UNE SOCIÉTÉ DE PERSONNES INTERDÉPENDANTES VIVANT DANS LA DIGNITÉ, L'INTÉGRITÉ ET L'ÉPANOUISSEMENT, DANS LAQUELLE L'ÉQUITÉ ET LES DROITS HUMAINS ET DES PEUPLES SONT RÉALISÉS. CE SERA UNE SOCIÉTÉ FONDÉE SUR LA SOUVERAINETÉ ET LA PARTICIPATION DES PEUPLES. ELLE SERA FONDÉE SUR LA JUSTICE SOCIALE, ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET DE GENRE, ET SERA EXEMPTÉ DE TOUTE FORME DE DOMINATION ET D'EXPLOITATION COMME LE NÉOLIBÉRALISME, LA MONDIALISATION DES ENTREPRISES, LE NÉOCOLONIALISME ET LE MILITARISME. NOUS CROYONS QUE L'AVENIR DE NOS ENFANTS SERA MEILLEUR GRÂCE AUX ACTIONS QUE NOUS MENONS.

Autrice principale : Doreen Stabinsky. **Contributrices :** Dipti Bhatnagar, Sara Shaw, Isaac Rojas, Nele Marien, Madeleine Race, Kirtana Chandrasekaran, Tamra Gilbertson, Rachel Rose Jackson, Rachel Kennerley, Yuri Onodera, Meena Raman, Colin Roche, Karen Orenstein, Souparna Lahiri, Tom Goldtooth. **Relecture :** Adam Bradbury. **Traduction vers le français :** Gregor Seither.

Illustrations: © Shutterstock. **Conception :** OneHemisphere, contact@onehemisphere.se. Tous droits réservés. © 2022 Les Amis de la Terre International.

SUPPORTÉ PAR



www.foei.org/fr

mobiliser résister transformer

Les Amis de la Terre International
Secrétariat
P.O.Box 19199, 1000 GD Amsterdam
Pays-Bas

Téléphone : +31 (0)20 6221369
web[at]foei.org
Suivez-nous sur : twitter.com/FoEint_fr
www.facebook.com/foeint





TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ EXÉCUTIF	4
INTRODUCTION	7
LA CHIMÈRE D'UN AVENIR FOSSILE : « CONTREBALANCER » LES ÉMISSIONS FOSSILES ACTUELLES EN « CAPTANT » LE CARBONE ÉMIS	7
LE DÉVELOPPEMENT EXPONENTIEL DES MARCHÉS DE COMPENSATION ALIMENTE LES CHIMÈRES D'UNE SPÉCULATION SUR LES « PARIS FOSSILES SUR L'AVENIR »	8
LE PARI FOSSILE SUR L'AVENIR REPOSE SUR DES RÊVES DE CAPTAGE DU CARBONE	9
LES MARCHÉS VOLONTAIRES ET EN CONFORMITÉ FONCTIONNENT EN SYNERGIE AFIN DE CRÉER ENCORE PLUS DE COMPENSATIONS DU CARBONE	11
LA CONSTRUCTION DU CHÂTEAU DE CARTES	12
1. CONCERNANT LES CAPTAGES DU CARBONE, LES COMPENSATIONS CARBONE, LE ZÉRO ÉMISSION NETTE ET LE RÊVE D'UN PARI FOSSILE SUR L'AVENIR	14
CONCERNANT LE CAPTAGE DU CARBONE	15
CONCERNANT LES COMPENSATIONS	17
CONCERNANT LES CAPTAGES, LES COMPENSATIONS ET LE ZÉRO ÉMISSION NETTE	19
2. RENDRE LE CARBONE COMMERCIALISABLE	20
COMPENSER LES ÉMISSIONS DE CARBONE	21
CRÉATION ET RÉGLEMENTATION DU CAPTAGE CARBONE DANS L'UNION EUROPÉENNE, AUX ÉTATS-UNIS ET DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA BIODIVERSITÉ	21
FABRICATION DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE : ADAPTER LE VOLUME DES CRÉDITS COMPENSATOIRES À L'ÉCHELLE DES MARCHÉS	23
LE GRAAL DES MARCHÉS DU CARBONE : DES UNITÉS DE CARBONE TOTALEMENT INTERCHANGEABLES	24
3. FAIRE EN SORTE QUE TOUT SOIT IDENTIQUE	25
ART-TREES À LA RESCOURSSE DE REDD+ : FUSIONNER LES ÉMISSIONS ÉVITÉES, LES RÉDUCTIONS D'ÉMISSIONS ET LES CAPTAGES	26
TASK FORCE ON SCALING VOLUNTARY CARBON MARKETS (GROUPE DE TRAVAIL SUR LA MISE À L'ÉCHELLE DES MARCHÉS VOLONTAIRES DU CARBONE - TSVCM) : LA FABRICATION D'UN ACTIF	30
4. PEINDRE LE CHÂTEAU DE CARTES EN VERT	32
DÉFINIR L'INTÉGRITÉ : LE « CONSEIL DE L'INTÉGRITÉ » ET L'INITIATIVE « VOLUNTARY CARBON MARKETS INTEGRITY » (INTÉGRITÉ VOLONTAIRE DES MARCHÉS DU CARBONE - VCMI)	33
LA FABRICATION D'UN CONSENSUS SUR LE CARBONE DE « HAUTE QUALITÉ »	33
5. AU-DELÀ DE LA COMPENSATION : RODUITS DÉRIVÉS, SPÉCULATION ET NOUVELLES CLASSES D'ACTIFS	34
NOUVEAUX PRODUITS DÉRIVÉS, NOUVELLES CLASSES D'ACTIFS ?	36
6. CONCLUSIONS	37

FIGURES & ENCADRÉ

FIGURE 1 : EQUILIBRER ÉMISSIONS ET CAPTAGES.	16
FIGURE 2 : RÉPARTITION DES TYPES DE COMPENSATIONS	17
FIGURE 3 : LA FAUSSE ÉQUIVALENCE	18
FIGURE 4 : TROIS CATÉGORIES D'ACTIVITÉS INCLUSES DANS LA NORME ART-TREES	28
FIGURE 5 : UN EXEMPLE TIRÉ DE L'ANNEXE TECHNIQUE DU RAPPORT FINAL TSVCM ILLUSTRANT LES MULTIPLES UTILISATIONS POSSIBLES DES CRÉDITS COMPENSATOIRES QUI SERONT FACILITÉES PAR LES CONDITIONS CONTRACTUELLES NORMALISÉES DE BASE	35
ENCADRÉ A : VALEUR INTRINSÈQUE DES ÉCOSYSTÈMES	10
ENCADRÉ B : STRATÉGIES D'ÉCOBLANCHIMENT GRÂCE AUX COMPENSATIONS « BASÉES SUR LA NATURE »	11
ENCADRÉ 1 : DÉFINITION DES COMPENSATIONS CARBONE	14
ENCADRÉ 2 : LE CARBONE FOSSILE ET LE CARBONE TERRESTRE NE SONT PAS ÉQUIVALENTS	15
ENCADRÉ 3 : QU'EST-CE QU'UNE COMPENSATION CARBONE ?	17
ENCADRÉ 4 : CAPTAGE, COMPENSATION ET CHIMÈRES DU CARBONE	19
ENCADRÉ 5 : L'ÉCHEC DE L'EXPÉRIENCE JURIDICTIONNELLE REDD À ACRE, AU BRÉSIL	27
ENCADRÉ 6 : BANQUES, SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT ET DE NÉGOCE, COMPAGNIES AÉRIENNES ET MARITIMES ET ENTREPRISES LIÉES AUX COMBUSTIBLES FOSSILES REPRÉSENTÉES AU SEIN DE LA « TASK FORCE ON SCALING VOLUNTARY CARBON MARKETS ».	30

RÉSUMÉ EXÉCUTIF



Les acteurs investis dans la prolongation de l'ère des combustibles fossiles et qui s'activent pour protéger la valeur de leurs actifs fossiles « échoués », utilisent toute une série de stratégies pour retarder la prise de mesures réellement efficaces permettant de lutter contre le changement climatique. Leurs stratégies ne sont rien d'autre que des manœuvres dilatoires pour détourner l'attention d'un déni climatique pur et simple. Ils veulent bien admettre qu'il y a un problème de changement climatique et qu'ils doivent faire quelque chose pour y remédier, mais ils retardent toute action réelle en recourant à cette manœuvre dilatoire que sont les marchés de compensation des émissions de carbone. Mais ce beau et complexe château de cartes qu'ils ont élaboré est en fait une fausse solution, qui plus est très dangereuse car elle nous éloigne des réductions d'émissions et de la transition vers des énergies propres, pourtant indispensables.



Des militants dénoncent les marchés du carbone lors de la COP 26 à Glasgow, en 2021.
© Hanae Takahashi / Friends of the Earth Japan

L'une des tactiques d'écoblanchiment est le concept fortement mis en avant du « zéro émission nette » ou de la « neutralité climatique ». Ce concept repose sur l'hypothèse selon laquelle les émissions continues peuvent être « équilibrées » par l'élimination ou le captage du carbone présent dans l'atmosphère. De nombreux acteurs supposent également qu'ils peuvent parvenir à équilibrer leurs émissions en achetant des compensations de carbone.

Mais l'hypothèse selon laquelle les compensations carbone peuvent mitiger les effets de la poursuite des émissions est trompeuse. Si l'on part de cette hypothèse, on aboutit à une augmentation, et non à une diminution, des émissions.

Mais pour que les compensations carbone puissent faire office de petit manteau vert recouvrant le rêve d'un avenir fossile, tel qu'il est imaginé par ces acteurs, qu'il s'agisse d'entreprises travaillant dans le domaine des combustibles fossiles, dans d'autres industries fortes émettrices d'émissions, chez les banques ou encore les investisseurs qui tentent de sauver leurs actifs fossiles « échoués » et dépréciés - tout le monde doit se laisser convaincre par un ensemble de contre-vérités :

- Ils doivent associer « compensation » et « captage », ce qui signifie que toute compensation est censée être en mesure de contrebalancer les émissions en cours, en captant de manière définitive le dioxyde de carbone dans l'atmosphère.

- Ils doivent être convaincus que les méthodes de captage du dioxyde de carbone actuellement disponibles sont capables de maintenir l'augmentation du réchauffement en dessous du seuil de 1,5 °C, et si cela n'est pas le cas...
- Ils doivent être en mesure de croire que le captage à grande échelle du dioxyde de carbone dans l'atmosphère sera possible un jour ou l'autre, que le dépassement du seuil de 1,5 °C n'entraînera pas de conséquences fatidiques et que des technologies qui n'existent pas encore seront capables un jour de ramener les températures mondiales à des niveaux compatibles avec la poursuite de la vie sur notre planète.

POUR QUE LES COMPENSATIONS CARBONE PUISSENT FAIRE OFFICE DE PETIT MANTEAU VERT RECOUVRANT LE RÊVE D'UN AVENIR FOSSILE, TEL QU'IL EST IMAGINÉ PAR CES ACTEURS, QU'IL S'AGISSE D'ENTREPRISES TRAVAILLANT DANS LE DOMAINE DES COMBUSTIBLES FOSSILES, DANS D'AUTRES INDUSTRIES FORTES ÉMETTRICES D'ÉMISSIONS, CHEZ LES BANQUES OU ENCORE LES INVESTISSEURS QUI TENTENT DE SAUVER LEURS ACTIFS FOSSILES « ÉCHOUÉS » ET DÉPRÉCIÉS - TOUT LE MONDE DOIT SE LAISSER CONVAINCRE PAR UN ENSEMBLE DE CONTRE-VÉRITÉS.

Aucun de ces prérequis ne constitue une hypothèse valable ou sûre. Ils ne tiennent pas compte des preuves scientifiques concernant le budget carbone que nous pouvons encore dépenser ainsi que des incertitudes et risques importants liés aux technologies de captage du CO₂ dans l'atmosphère. Et même si cela s'avérait possible, cela n'empêchera pas pour autant les conséquences désastreuses sur la production alimentaire et sur les écosystèmes engendrées par un tel dépassement du seuil de température. La catastrophe se produira quand même. L'insécurité alimentaire à grande échelle, la faim et la famine sont devenues des probabilités fortes et rien ne garantit qu'il sera possible de revenir en arrière et de s'en remettre. Les pertes des écosystèmes, de la biodiversité ou encore l'extinction d'espèces entières ne sont pas réversibles.

Les types d'absorption ou de captage naturel du carbone qui sont actuellement disponibles (parfois appelés « solutions basées sur la nature ») présentent une image écologique bien commode. Mais il s'agit d'un écran de fumée qui cache des solutions de captage encore hypothétiques, prévues pour un avenir proche ou à moyen terme : le stockage dans le sol et la géo-ingénierie (parfois appelées « chimères de carbone »). Certaines de ces approches ne sont disponibles que sous forme de projets pilote, d'autres encore sont encore totalement au stade hypothétique. Mais malgré cela, elles sont toutes amalgamées comme étant des solutions qui permettraient soi-disant d'absorber de grandes quantités de CO₂ à l'avenir - c'est à dire dans un

futur proche éventuel, quand nous aurons dépassé le seuil de 1,5°C et atteint des niveaux d'émissions aux conséquences mortelles.

La COP26 ayant donné son feu vert à de nouveaux marchés carbone à l'échelle mondiale, de plus en plus de pays adoptent des objectifs « zéro émission nette ». En conséquence, nous voyons la mise en place de nouveaux systèmes de compensation pour les transports maritimes et aériens. De leur côté, les entreprises dans l'industrie des combustibles fossiles écoblanchissent la poursuite de leurs émissions par le biais de mécanismes douteux de compensations « basées sur la nature ». En parallèle, la demande pour des mécanismes compensatoires devrait monter en flèche. Les architectes de l'effort visant à élargir et mettre à l'échelle les marchés volontaires du carbone affirment que le marché volontaire devrait être multiplié par 15 d'ici 2030, manifestement parce que les forces motrices de ce marché s'appuient sur des hypothèses qui prévoient la poursuite de la dépendance et de l'utilisation des combustibles fossiles.

Comme pour tout marché, les marchés de compensation doivent être construits ; les émissions de carbone invisibles doivent être transformées d'une manière ou d'une autre en une marchandise, idéalement sous la forme d'actifs ayant la confiance des investisseurs. Les acteurs de ce marché, comme par exemple la « Task Force on Scaling Carbon Markets » (TSVCM - *Groupe de travail sur le développement des marchés du carbone*) et « Architecture for REDD+ Transitions »



Ibu Rumsiah, de Kalimantan (Indonésie), se bat contre la centrale à charbon d'Indramayu. © Luka Tomac / Amis de la Terre International

(ART - *Architecture pour les transitions REDD*), cherchent à harmoniser et à normaliser ce qui constitue de fait un crédit compensatoire, dans le but évident d'améliorer la « qualité » de ce crédit et obtenir la confiance des marchés. Leur stratégie consiste à amalgamer les « captages de carbone » et les « émissions évitées » en une seule unité de crédit, les faisant apparaître ainsi comme identiques et, ce faisant, permettant d'élargir considérablement l'offre possible de crédits compensatoires qui iront alimenter la spéculation sur ce « pari fossile sur l'avenir ». Et ce malgré le fait que les projets d'émissions « évitées » ne font rien pour compenser les émissions en cours, et l'adjectif « compensatoire », dans le sens de « compenser pour quelque chose », ne devrait même pas être utilisé pour décrire ces mécanismes. Cette vérité tangible fondamentale est faussée si l'on introduit le principe que toutes les « compensations » se valent.

Dans ce processus, les acteurs à l'origine de telles initiatives ont construit un château de cartes élaboré, accompagné de contes de fées à propos d'une soi-disante neutralité carbone et d'un avenir « zéro émission nette », qui autoriserait la poursuite de l'utilisation des énergies fossiles. Ce récit est utilisé afin de permettre au capitalisme fossile de continuer à fonctionner comme si de rien n'était. Un marché de la compensation carbone ne peut que conduire à un réchauffement accru. Il fournit une excuse à l'élite politique et polluante pour la poursuite de ses émissions.

Il est également clair que les acteurs impliqués dans la construction de ces marchés ont des intentions qui vont au-delà de la simple compensation : ils

prévoient l'expansion des options d'échange et de profit vers les marchés secondaires et les marchés dérivés (par exemple, les contrats à terme et les swaps). Les marchés dérivés sont dominés par les spéculateurs financiers. Plus ces marchés seront complexifiés, plus il y aura de possibilités de spéculation.

Les paris fossiles sur l'avenir s'appuient sur le pouvoir politique et économique ainsi que sur un ensemble de récits convaincants visant à faire croire qu'il n'existe pas d'alternative aux économies alimentées par les combustibles fossiles. Le château de cartes qu'est le marché des compensations de carbone contribue à raffermir le pouvoir économique et narratif de ces visions d'avenir. Mais la

plus grande menace que ces marchés représentent pour nos efforts de lutte contre le changement climatique sont les conséquences matérielles réelles du commerce de ces compensations, qui ne contribuent en rien à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Lorsque les acteurs économiques s'appuient sur des méthodes compensatoires plutôt que sur une véritable réduction de leurs émissions à la source, alors les émissions à l'échelle mondiale continuent d'augmenter. Les efforts déployés pour masquer la différence entre les émissions « évitées » ou « réduites » et les « captages de carbone », par des acteurs économiques qui cherchent à élargir les opportunités spéculatives du marché ne font qu'aggraver encore la catastrophe climatique.

La seule manière d'empêcher que la moyenne des températures globales passe au-dessus du seuil mortel des 1,5°C est une transition rapide, juste et équitable vers un système d'énergie renouvelable, centré sur les besoins des populations. Il n'y a pas de place pour des compensations sur le chemin qui mène à un avenir sans énergies fossiles.

INTRODUCTION

Pour éviter un changement climatique incontrôlé, nous devons mettre fin aux pratiques qui augmentent les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère : la combustion de combustibles fossiles, la déforestation et les pratiques agricoles industrielles sont les principaux facteurs d'émissions à contrecarrer. Pourtant, les producteurs de combustibles fossiles, les gouvernements, les banques et les investisseurs semblent vouloir nous pousser toujours plus près du précipice du changement climatique.¹

Des décennies de déni climatique et d'autres stratégies de retardement, financées par les grands pollueurs et promues par l'élite politique, nous ont maintenus sur la voie suicidaire de la poursuite des émissions et d'une augmentation régulière des températures climatiques. Les acteurs qui ont un intérêt financier dans la prolongation de l'ère des combustibles fossiles et qui font tout pour protéger la valeur de leurs actifs dans les énergies fossiles s'appuient sur un éventail de stratégies qui ne sont rien d'autre que des manœuvres dilatoires pour détourner l'attention d'un déni climatique pur et simple. Ils veulent bien admettre qu'il y a un problème de changement climatique et qu'ils doivent faire quelque chose pour y remédier, mais ils retardent toute

action réelle en recourant à des fausses solutions dilatoires. Les résultats sont les mêmes - un « *pari fossile sur l'avenir* » - avec une poursuite de la prolifération et un enracinement des économies basées sur les combustibles fossiles.

LA CHIMÈRE D'UN AVENIR FOSSILE : « CONTREBALANCER » LES ÉMISSIONS FOSSILES ACTUELLES EN « CAPTANT » LE CARBONE ÉMIS

L'une des tactiques d'écoblanchiment servant à retarder la mise en œuvre de solutions voire à nier l'évidence est l'affirmation du « zéro émission nette » ou de la « neutralité climatique ». Les pays et les entreprises s'appuient sur ce concept pour tenter d'éviter toute remise en question de leurs activités polluantes, tout en poursuivant leurs activités et stratégies dans le domaine des énergies fossiles et en repoussant les actions au lendemain, vers 2040, 2050, voire au-delà.

La revendication du « zéro émission nette » ou de la neutralité repose sur l'hypothèse que la poursuite des émissions peut être « contrebalancée » par le « captage » et l'élimination du carbone dans l'atmosphère. De nombreuses parties prenantes semblent également croire qu'il leur suffit de payer pour ne pas avoir à réduire leurs émissions, « contrebalançant » leurs émissions en achetant des « compensations du carbone ».²

La première hypothèse, selon laquelle **le captage du carbone** peut contrebalancer la poursuite des émissions, est scientifiquement erronée. Le dernier rapport du GIEC a conclu que « [le captage du dioxyde de carbone] ne peut se substituer à une réduction importante des émissions ».³

La deuxième hypothèse, selon laquelle les **compensations du carbone** peuvent mitiger les effets de la poursuite des émissions est également dangereusement trompeuse. Si l'on part de cette hypothèse, nous aboutirons fort probablement à une augmentation, et non à une diminution, des émissions de gaz à effet de serre.



Des militants dénoncent les marchés du carbone lors de la COP 26 à Glasgow, en 2021.
© Hanae Takahashi / Friends of the Earth Japan

1 D. Carrington et M. Taylor. 2022. « Revealed : the 'carbon bombs' set to trigger catastrophic climate breakdown » (Révélées : les " bombes à carbone " qui vont déclencher un effondrement catastrophique du climat.) The Guardian. 11 mai 2022.

2 New Climate Institute et Carbon Market Watch. 2022. Corporate Climate Responsibility Monitor 2022. <https://newclimate.org/2022/02/07/corporate-climate-responsibility-monitor-2022/> Nous explorons en détail dans ce rapport la dangereuse idée fautive d'une prétendue équivalence entre les compensations et le captage.

3 GIEC. 2022. (en Anglais) « Mitigation of Climate Change. Contribution of Working Group III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change » (Changement climatique 2022 : Atténuation du changement climatique. Contribution du Groupe de travail III au sixième rapport d'évaluation du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat) [P.R. Shukla, et al. (eds.)]. Cambridge University Press, Cambridge, UK et New York, NY, USA. doi : 10.1017/9781009157926. Chapitre 12, page 38. Le GIEC définit le captage du dioxyde de carbone (*carbon dioxide removal* - CDR) comme étant « les activités anthropiques qui captent le dioxyde de carbone (CO₂) dans l'atmosphère et le stockent durablement dans des réservoirs géologiques, terrestres ou océaniques, ou dans des produits. Cela inclut le renforcement anthropique existant et potentiel des puits biologiques ou géochimiques de CO₂ et le captage et le stockage direct du dioxyde de carbone dans l'air (« direct air carbon dioxide capture and storage » - DACCS), mais exclut le captage naturel de CO₂ qui n'est pas directement causée par les activités humaines. » Glossaire.

Ces deux hypothèses, ainsi que les définitions et les distinctions entre les deux termes, sont présentées et déconstruites dans la Section I du rapport.

Le secteur privé, mené par les banques et les investisseurs qui financent les paris fossiles sur l'avenir, a sauté sur les nouvelles opportunités d'écoblanchiment que représente le concept de « zéro émission nette » et ainsi insuffler une nouvelle vie au marché de la compensation volontaire du carbone. L'Institut international de la finance (l'association professionnelle de l'industrie mondiale des services financiers) a lancé un grand projet en 2020 pour augmenter massivement l'étendue et la portée du marché mondial des compensations, par le biais d'un Groupe de travail sur le développement des marchés du carbone (« *Task Force on Scaling Carbon Markets* » - TSVCM).⁴ (Le TSVCM est décrit plus en détail dans la Section III).

Si les combustibles fossiles ne peuvent plus être brûlés, alors les actifs liés aux combustibles fossiles - c'est à dire les combustibles eux-mêmes mais aussi toutes les infrastructures d'extraction, de traitement et de transport, les infrastructures des industries à forte intensité de carbone, comme l'aviation et le transport maritime - perdront leur valeur. L'immobilisation de ces actifs qui en découle est une préoccupation majeure non seulement pour les grandes entreprises de combustibles fossiles elles-mêmes, mais également pour les banques et les investisseurs qui détiennent des portefeuilles d'actions, des prêts et d'autres titres basés sur ces actifs.⁵

LA PLUPART DES PROJETS DE COMPENSATION ACTUELS N'ENTRAÎNENT PAS L'ÉLIMINATION DU CO₂ DE L'ATMOSPHÈRE.



Le récent rapport du GIEC a conclu que « le fait de limiter le réchauffement à moins de 2°C laissera des ressources en combustibles fossiles non brûlées et provoquera l'échouement des infrastructures liées aux combustibles fossiles. La valeur combinée de ces actifs échoués a été estimée à entre 1 et 4 billions de dollars ».⁶ Si le réchauffement est limité à 1,5°C, la valeur des actifs échoués sera encore plus élevée.

Les grandes entreprises de combustibles fossiles, les industries à forte intensité de carbone, ainsi que leurs principaux créanciers et investisseurs, utilisent les compensations carbone et les récits d'écoblanchiment associés dans le cadre d'un effort continu de relations publiques visant à sauvegarder ou à « remettre à flot » leurs énormes actifs financiers en matière de combustibles et d'infrastructures.

LE DÉVELOPPEMENT EXPONENTIEL DES MARCHÉS DE COMPENSATION ALIMENTE LES CHIMÈRES D'UNE SPÉCULATION SUR LES « PARIS FOSSILES SUR L'AVENIR ».

La compensation est une pratique par laquelle un émetteur paie quelqu'un d'autre, ailleurs, pour faire quelque chose de soi-disant positif pour le climat. Les transactions se font sous la forme de crédits compensatoires du carbone, mesurés en tonnes de carbone « compensées » ou « échangées ».

Certains crédits compensatoires sont générés par des projets qui **évitent** ou **réduisent** les émissions dans l'atmosphère. D'autres sont générés par des projets conçus pour **capturer** le dioxyde de carbone (CO₂) présent dans l'atmosphère, soit dans les forêts et les écosystèmes, soit en association avec un système de géo-ingénierie et de stockage artificiel.

La plupart des projets compensatoires actuels **n'entraînent pas l'élimination du CO₂ de l'atmosphère** : la grande majorité des crédits compensatoires sont générés par l'évitement ou la réduction des émissions⁷ (Voir la figure 2 dans la section 1). Ceci a suscité beaucoup d'inquiétude sur le marché de la compensation du carbone, car il existe une forte pression scientifique et normative pour s'éloigner des « émissions évitées » ou des compensations liées à la réduction, et se diriger vers une compensation basée sur un captage effectif du CO₂. Le raisonnement scientifique pour s'éloigner des émissions évitées et des compensations de réduction est assez simple : ces projets ne font rien pour réduire la quantité de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. L'université d'Oxford est l'une des chefs de file de cette tendance et, en 2020, un

4 Voir également J. Shankleman et N. White. 2022. « *Carney's bid to grow carbon market rejigged amid controversy* ». (La tentative de Carney de développer le marché du carbone a été remaniée en pleine controverse) Bloomberg Green. 16 mars.
 5 Lloyd's. 2017. « *Stranded assets: the transition to a low-carbon economy. Overview for the insurance industry* ». (Actifs échoués : la transition vers une économie à faible émission de carbone. Aperçu pour le secteur de l'assurance.) https://assets.lloyds.com/assets/pdf-stranded-assets/1/pdf_stranded-assets.pdf.
 6 GIEC. 2022. WGIII - Résumé pour les décideurs. Section C4.4, pp. 36-7. (en Anglais).
 7 Carbon Direct. 2022. « *Assessing the state of the voluntary carbon market in 2022* » (Évaluation de l'état du marché volontaire du carbone en 2022). <https://carbon-direct.com/2022/05/assessing-the-state-of-the-voluntary-carbon-market-in-2022/>



groupe de l'université a publié un ensemble de quatre « Principes pour une compensation carbone alignée sur le zéro émission nette », qui sont désormais largement reconnus.⁸

Le Principe numéro 2 dit clairement : abandonner les compensations pour des émissions évitées et réduites au profit des compensations pour des captages effectifs du carbone.

Cependant, il existe très peu de crédits compensatoires provenant de projets de captage actuellement disponibles sur le marché, alors qu'il existe une offre excédentaire massive de crédits provenant de projets d'émissions évitées ou de réductions d'émissions.⁹ Dans des situations comme celle-ci, la confusion sert clairement les paris fossiles sur l'avenir. Et si on faisait comme si toutes les compensations se valaient ? La Section III du présent rapport se penche sur les détails de deux processus distincts - le processus ART-TREES et le processus TSVC - qui tentent de tirer bénéfice des nouvelles normes en cours d'élaboration pour fusionner les trois types de compensations - émissions évitées, réductions d'émissions et captage de CO₂ - et les combiner en un seul type d'unité de crédit.

LE PARI FOSSILE SUR L'AVENIR REPOSE SUR DES RÊVES DE CAPTAGE DU CARBONE

Les compensations du carbone permettent d'habiller d'un joli manteau vert les paris fossiles sur l'avenir tels qu'ils sont portés par les géants de l'industrie des combustibles fossiles, par les autres grands générateurs d'émissions, ainsi que par les banques et les investisseurs qui les financent. La confusion et l'amalgame qui est faite entre la « compensation » du carbone et le « captage » du carbone donnent l'impression que toute mesure compensatoire permet au final de réduire les taux de CO₂ dans l'atmosphère.

Le captage du dioxyde de carbone est un fantasme en soi. Les technologies d'ingénierie du captage du CO₂ ne sont disponibles que sous forme de projets pilote, et le grand nombre de problèmes soulevés par leur développement à l'échelle industrielle n'est toujours pas résolu - notamment l'immensité de la superficie nécessaire au boisement à grande échelle et au captage et au stockage du carbone par la bioénergie (« *bioenergy carbon capture and storage* » - BECCS), ou encore la consommation d'énergie gargantuesque que

requièrent les technologies de captage direct du CO₂ dans l'atmosphère (DAC). Les captages « naturels » par les forêts, les sols et les écosystèmes ne sont que temporaires et ne peuvent donc pas contrecarrer les émissions fossiles qui demeurent dans l'atmosphère pendant des centaines voire des milliers d'années. De plus, les captages d'origine naturelle sont fondamentalement limités.

Pour que fonctionne l'opération d'écoblanchiment représentée par l'amalgame trompeur entre la compensation et le captage du carbone, il faut pouvoir persuader à tort les gens que les méthodes de captage du dioxyde de carbone actuellement disponibles sont capables de maintenir le réchauffement en dessous du seuil de 1,5°C et ce dans les délais nécessaires. Et si ce n'est pas le cas, que nous pouvons dépasser le seuil 1,5°C et éliminer le dioxyde de carbone à un moment donné dans le futur pour ramener les températures à un niveau qui permette à la vie de subsister sur la planète et la civilisation humaine de perdurer... et que tout ira bien au final. Aucune de ces affirmations n'est une hypothèse valable ou sûre, mais elles sont bien évidemment au cœur des récits des entreprises sur la compensation et le captage du carbone.¹⁰

Les récits rassurants sur les compensations climatiques qui alimentent ces croyances se retrouvent sur de nombreux sites Web publiés par les géants de l'industrie des combustibles fossiles ainsi que dans leurs brochures et arguments marketing.¹¹ Le « *Sky Scenario* » de Shell dépeint un avenir où l'entreprise continue à vendre des combustibles fossiles et où quelqu'un, quelque part, plante des arbres qui captent le carbone sur une superficie équivalente à celle du Brésil.¹² Dans ce scénario de conte de fées, toutes les terres nécessaires à la plantation d'arbres sont disponibles, ne servent à rien d'autre et peuvent être utilisées pour des projets de compensation, sans devoir déplacer ni léser les communautés qui y vivent, communautés souvent formées de peuples autochtones. De vastes accaparements de terres sont envisagés sans qu'il soit jamais fait mention de violations des Droits humains, d'impacts sur la souveraineté alimentaire ou de profondes perturbations du fonctionnement des écosystèmes engendrés par ces accaparements à grande échelle indispensables aux paris fossiles sur l'avenir.

8 University of Oxford. 2020. *The Oxford Principles for Net Zero Aligned Carbon Offsetting*. <https://www.smithschool.ox.ac.uk/sites/default/files/2022-01/Oxford-Offsetting-Principles-2020.pdf>

9 « Les projets de captage pur ne représentaient que 3% de tous les projets délivrant des crédits sur 2021 et 2022 YTD, tandis que les projets qui tendent à inclure un mélange de captages et de réductions représentaient 13%. » Carbon Direct 2022. Également sur le manque de crédits de captage, voir J. Zelikova. 2020. « *In search of carbon removal offsets* » (À la recherche de compensations de captage du carbone). Carbon 180. 12 novembre. <https://carbon180.medium.com/in-search-of-carbon-removal-offsets-42abf71b3ccc>; sur l'offre excédentaire de crédits compensatoires d'évitement et de réduction : Trove Research. 2022. « *Voluntary carbon market 2021 in review and 2022 outlook* ». (Bilan du marché volontaire du carbone 2021 et perspectives 2022) 31 janvier. <https://trove-research.com/research-and-insight/voluntary-carbon-market-2021-year-in-review-and-2022-outlook/>

10 Les arbres mettent du temps à pousser ; les captages par la restauration des forêts et des écosystèmes ne peuvent que contribuer à ralentir la hausse des températures. Voir par exemple H.D. Matthews, et al. 2022 « *Temporary nature-based carbon removal can lower peak warming in a well-below 2°C scenario* » (L'élimination temporaire du carbone via des solutions basées sur la nature peut réduire le pic de réchauffement dans un scénario bien en deçà de 2°C). *Nature Communications Earth & Environment* <https://doi.org/10.1038/s43247-022-00391-z>. Cela n'empêcherait pas pour autant les conséquences désastreuses sur la production alimentaire et sur les écosystèmes engendrées par un tel dépassement du seuil de température. La catastrophe se produira quand même. L'insécurité alimentaire à grande échelle, la faim et la famine sont devenues des probabilités fortes et rien ne garantit qu'il sera possible de revenir en arrière et de s'en remettre. Les pertes des écosystèmes, de la biodiversité ou encore l'extinction d'espèces entières ne sont pas réversibles.

11 S. Jessop, G. Dickie, et B. Mallet. 2022. « *Environmental groups sue TotalEnergies over climate marketing claims* » - (Des groupes environnementaux poursuivent TotalEnergies pour des allégations de marketing climatique). Reuters, 2 mars. <https://www.reuters.com/business/sustainable-business/environmental-groups-sue-totalenergies-over-climate-marketing-claims-2022-03-03/>

12 Shell. N.d. *Sky Scenario*. <https://www.shell.com/energy-and-innovation/the-energy-future/scenarios/shell-scenario-sky.html>

ENCADRÉ A : VALEUR INTRINSÈQUE DES ÉCOSYSTÈMES

Les écosystèmes ont une valeur intrinsèque indépendante de leur utilisation par les humains. La gestion forestière communautaire autochtone et traditionnelle et la pratique de l'agroécologie paysanne sont des pratiques importantes en soi, qui présentent l'avantage non négligeable de contribuer également à refroidir la planète en captant le dioxyde de carbone.¹³

Un facteur important, mais généralement oublié, est que la biodiversité et les écosystèmes ont différents types de valeurs, qui sont beaucoup plus larges et plus importantes que la seule valeur économique. La Convention des Nations unies sur la diversité biologique (CBD) définit les valeurs de la biodiversité comme suit : les valeurs intrinsèques, écologiques, génétiques, socio-économiques, scientifiques, éducatives, culturelles, récréatives et esthétiques de la diversité biologique et de ses éléments. Pourtant, les mesures compensatoires se concentrent uniquement sur la valeur économique, réduisant ainsi une réalité très complexe à une mesure unique, avec des conséquences énormes, notamment pour les peuples autochtones et les communautés locales. Non seulement les programmes de compensation entravent - et souvent violent carrément - les droits des peuples autochtones à pratiquer la gestion communautaire des forêts et l'agroécologie paysanne, mais ils modifient également les modes intrinsèques d'interaction des peuples avec leurs territoires et les ressources de la biodiversité qu'ils contiennent.

Un marché de compensation fortement développé est d'un grand bénéfice pour l'avenir des combustibles fossiles. Si l'on veut faire croire qu'il est possible de continuer à brûler des combustibles fossiles *parce que, en échange*, le carbone est capté ailleurs, alors il faut que ce captage du carbone soit visible d'une manière ou d'une autre. Un marché de compensation des émissions carbone à grande échelle, avec des mesures compensatoires « basées sur la nature » très en vue et charismatiques, est exactement l'écran de fumée verte nécessaire pour que les gens continuent à penser que les paris fossiles sur l'avenir n'aboutiront pas à une destruction de la planète.

Une plantation de palmiers en Malaisie.
© nelzajamal / Shutterstock



Un événement sur le thème du « zéro émission nette » lors de la COP 26 à Glasgow, en 2021. © Hanae Takahashi / Amis de la Terre Japon



¹³ Combattre la faim et refroidir la planète grâce à l'agroécologie - <https://www.foei.org/fr/publications/combattre-la-faim-et-refroidir-la-planete-grace-a-lagroecologie/>



ENCADRÉ B : STRATÉGIES D'ÉCOBLANCHIMENT GRÂCE AUX COMPENSATIONS « BASÉES SUR LA NATURE »

Il est clair que la compensation « basée sur la nature » occupe une place particulière dans le cœur et les stratégies de relations publiques des grandes entreprises de l'industrie fossile. Les sites Web de ces multinationales sont généralement ornés de photos montrant des forêts tropicales luxuriantes et de riantes savanes où gambadent des troupeaux de zèbres, témoignant ainsi du charisme et de l'attrait des compensations du carbone « naturelles », ou, comme cela est répété à l'envi, des « solutions basées sur la nature ».¹⁴

Les crédits compensatoires « basés sur la nature » peuvent être générés par l'un des trois types de compensation prévus : les émissions évitées, les émissions réduites ou les projets de captage du carbone.¹⁵ La plupart des crédits compensatoires d'émissions évitées et réduites disponibles à ce jour sur les marchés proviennent des projets REDD+¹⁶; les crédits compensatoires de captage sont générés par une variété de projets dits de « restauration de la nature ».¹⁷

Indépendamment de leur soi-disant caractère « basé sur la nature », les projets de compensation peuvent engendrer de graves préjudices sociaux et environnementaux : qu'il s'agisse de déplacements forcés de communautés chassées de leurs terres, l'utilisation de l'humanité et de la nature comme cobayes pour des technologies expérimentales, non éprouvées et porteuses de risques graves, ou bien encore une « vision étriquée et focalisée sur le seul carbone »,¹⁸ qui donne la priorité à la quantité de carbone captée dans les arbres, les sols et les écosystèmes sans tenir compte de la biodiversité ou des moyens de subsistance s'appuyant sur cette biodiversité et des communautés qui en dépendent. Les plantations d'arbres en monoculture, par exemple, sont destructrices pour les écosystèmes et la biodiversité, mais elles sont pourtant couramment présentées et comptabilisées comme des « solutions basées sur la nature » et utilisées pour générer des compensations du carbone.

En raison de leur fort potentiel charismatique en termes de relations publiques et d'écoblanchiment, les compensations « naturelles » de carbone sont actuellement très demandées, quel que soit le type de mesure compensatoire employée dans ce sens. La course à la marchandisation du moindre atome de carbone contenu dans les arbres, les sols, les prairies et autres écosystèmes charismatiques est lancée. Le marché volontaire est à la pointe de cet effort, avec le soutien d'initiatives gouvernementales telles que la nouvelle initiative « *Sustainable Carbon Cycles* » (cycles du carbone durables) de l'Union européenne, le soutien apporté par les gouvernements norvégiens, britanniques et américains à l'initiative LEAF, et la pression exercée par certains gouvernements dans le cadre des négociations de la Convention sur la diversité biologique afin de fixer un objectif de captage du carbone via des solutions « basées sur la nature ».¹⁹ (Section II)

LES MARCHÉS VOLONTAIRES ET RÉGLEMENTÉS FONCTIONNENT EN SYNERGIE AFIN DE CRÉER ENCORE PLUS DE COMPENSATIONS DU CARBONE

Une grande partie de l'analyse de ce rapport est axée sur le marché *volontaire* de la compensation carbone, c'est-à-dire un marché où l'achat et la vente d'unités de carbone ne sont pas dictées par des lois ou des traités, et où le produit échangé est une unité de crédit de compensation du

carbone. Les acteurs des marchés réglementés sont soumis à une réglementation gouvernementale ; ils doivent se conformer à des règles visant à réduire les émissions, le plus souvent dans le cadre d'un « plafond » obligatoire, dans un système « cap-and-trade » (échange de quotas). Mais ni les marchés réglementés, ni les marchés volontaires ne sont parvenus pour l'instant à réduire les émissions. De plus, ils ont contribué à des violations des Droits humains et ont détourné l'attention de l'objectif fondamental qui est la réduction des émissions à la source.²⁰

14 Shell plc. 2022. Solutions basées sur la nature. <https://www.shell.com/energy-and-innovation/new-energies/nature-based-solutions.html#iframe=L3dIYmFwcHMvRVBUQ10QJlMtr2xvYmUv>

15 Les Amis de la Terre International. 2021. Solutions basées sur la nature : un loup déguisé en agneau. <https://www.foei.org/fr/publications/solutions-basees-sur-la-nature-un-loup-deguise-en-agneau/>

16 REDD+ est l'acronyme anglais de « *Reducing emissions from deforestation and forest degradation* » (Réduire les émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts), il fait référence la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement ; ainsi qu'au rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestier » <https://unfccc.int/topics/land-use/workstreams/redd/what-is-redd>.

17 Trove Research 2022.

18 T.N. Jensen. 2021. « *Expert opinion: avoiding carbon tunnel vision* » (Avis d'expert : éviter une vision trop étroite du carbone). Environment Analyst <https://environment-analyst.com/global/107463/expert-opinion-avoiding-carbon-tunnel-vision>

19 Nous examinons ces trois initiatives plus en détail dans la suite du rapport.

20 Par exemple, cf. J.F. Green. 2021. « *Does carbon pricing reduce emissions? A review of ex-post analyses* » (La tarification du carbone réduit-elle les émissions ?) Environmental Research Letters 16(4).

Il n'existe pas de cloisonnement clairement établi entre les marchés volontaires et les marchés réglementés, car les systèmes « cap-and-trade » permettent souvent aux entités réglementées d'utiliser une certaine quantité de crédits compensatoires en remplacement des réductions d'émissions qu'elles doivent réaliser. Les crédits compensatoires qui sont approuvés pour être utilisés dans les systèmes réglementés peuvent également être les mêmes que ceux qui sont échangés sur les marchés volontaires.

Un certain nombre de marchés réglementés fonctionnent à travers le monde. Des réglementations infranationales (par exemple en Californie), nationales (par exemple en Nouvelle-Zélande) ou supranationales (par exemple dans l'Union européenne/UE) y permettent l'achat et la vente d'un ou deux types d'unités carbone : les compensations du carbone et les quotas d'émission. Le nombre de marchés réglementés devrait augmenter dans un avenir proche, car les gouvernements tentent d'utiliser des mécanismes de marché pour réduire les émissions fossiles, plutôt que de recourir à une réglementation directe.

Au niveau mondial, les Parties à l'Accord de Paris ont récemment adopté de nouvelles règles en vue de l'établissement d'un nouveau mécanisme d'échanges au niveau mondial, au titre de l'Article 6 de l'Accord. Bien que de nombreux détails doivent encore être précisés, les règles de ce mécanisme légitiment d'ores et déjà le fait de faire appel à la compensation pour atteindre les objectifs nationaux (contributions déterminées au niveau national / CDN ou *NDCs* en Anglais) et donnent un feu vert supplémentaire aux gouvernements pour intégrer les compensations négociées au niveau international dans leurs CDN, y compris celles provenant du marché volontaire.²¹

La quantité de crédits compensatoires actuellement disponibles sur le marché volontaire est très nettement inférieure à ce que la fiction des paris fossiles sur l'avenir exige pour que la théorie soit crédible. Il n'est pas surprenant qu'une variété d'acteurs sur les marchés volontaires et réglementés soient impliqués dans des efforts pour augmenter le volume des crédits compensatoires disponibles. L'un des efforts volontaires les plus importants est le fruit du Groupe de travail sur le développement des marchés du carbone (TSVCM), qui a récemment changé de forme et de nom ; il s'agit désormais du « *Integrity Council for Voluntary Carbon Markets* » (Conseil de l'intégrité des marchés volontaires du carbone - IC-VCM). Les États-Unis et

LA QUANTITÉ DE CRÉDITS COMPENSATOIRES ACTUELLEMENT DISPONIBLES SUR LE MARCHÉ VOLONTAIRE EST TRÈS NETTEMENT INFÉRIEURE À CE QUE LA FICTION DES PARIS FOSSILES SUR L'AVENIR EXIGE POUR QUE LA THÉORIE SOIT CRÉDIBLE.

L'Union Européenne ont tous deux lancé des initiatives pour l'octroi de crédits pour la séquestration du carbone dans le sous-sol, ce qui apporte un soutien gouvernemental à des quantités potentiellement importantes de carbone séquestrées très temporairement dans le sol.²² Le « *Carbon Offsetting and Reduction Scheme for International Aviation* » (Système de compensation et de réduction du carbone pour l'aviation internationale - CORSIA) de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) élargit encore les types de crédits admissibles (unités d'émission) qu'il accepte afin d'inclure ceux provenant de juridictions à forte densité forestière et à faible déforestation (« *high forest, low deforestation* » - HFLD), c'est-à-dire des compensations d'émissions « évitées » et provenant de forêts qui ne sont pas réellement menacées de déforestation.²³

Les marchés volontaires et réglementés continueront probablement à interagir et à se soutenir mutuellement dans les années à venir, et il est impératif d'analyser en détail et de manière continue la nature des liens existants entre ces deux marchés.

LA CONSTRUCTION DU CHÂTEAU DE CARTES

Comme pour tout marché, les marchés de compensation doivent être construits ; les émissions carbone invisibles doivent être transformées d'une manière ou d'une autre en une marchandise, idéalement sous la forme d'actifs ayant la confiance des investisseurs. Les marchés fonctionnent à travers des règles et des normes qui sont censées façonner la confiance dans l'actif sous-jacent ainsi créé. Plusieurs acteurs de premier plan, dont le Groupe TSVCM, le groupe « Architecture for REDD+ Transactions : The REDD+ Environmental Excellence Standard » (Architecture pour les transactions REDD+ : La norme d'excellence environnementale REDD+ - ART-TREES) ou encore la Commission européenne, sont en train de développer des règles et des normes destinées à créer le sentiment de

21 Il reste encore de nombreux détails à négocier, notamment les règles sur la manière dont les projets peuvent être développés et enregistrés, la manière dont les réductions d'émissions seront mesurées, la manière dont les activités impliquant des captages seront surveillées, rapportées et vérifiées, y compris les inversions, la manière dont les échanges de compensations seront enregistrés et suivis, et la possibilité ou non d'inclure l'évitement des émissions à des fins d'échange afin de respecter les CDN.

22 La loi « Growing Climate Solutions Act » de 2021 a été adoptée par le Sénat américain mais est bloquée à la Chambre des représentants, en partie à cause de l'opposition aux dispositions relatives au piégeage du carbone dans le sol. <https://www.congress.gov/bill/117th-congress/senate-bill/1251>. La Commission de l'Union européenne est en train de développer une initiative d'agriculture du carbone à l'échelle de l'UE. https://ec.europa.eu/clima/news-your-voice/news/commission-sets-carbon-farming-initiative-motion-2021-04-27_en.

23 Architecture pour les transactions REDD+ (ART). 2022. « ICAO eligibility expanded for ART-issued TREES credits for use in CORSIA » (Extension de l'éligibilité à l'OACI des crédits TREES délivrés par l'ART pour une utilisation dans CORSIA). <https://www.artredd.org/wp-content/uploads/2022/03/ICAO-Eligibility-Expanded-for-ART-Issued-TREES-Credits-for-Use-in-CORSIA.pdf>

confiance et de stabilité nécessaire en vue d'augmenter massivement les volumes du marché. Ces efforts pourraient servir de contribution future au régime d'échange mondial, encore balbutiant, mis en place dans le cadre de l'Accord de Paris. ***Mais les déclarations de confiance politique ou des marchés ne doivent pas être assimilées à de véritables et tangibles avantages pour le climat.***

Un objectif qui semble commun à ces efforts (TSVCM, ART-TREES et la Commission européenne) est celui d'harmoniser et de standardiser ce qui est considéré comme un crédit de compensation, dans le but ostensible d'améliorer la « qualité » dudit crédit. Il s'agit de faire en sorte que des choses qui sont différentes finissent par paraître identiques, en établissant une équivalence entre les projets de compensation qui entraînent un captage du carbone (même temporaire) dans l'atmosphère, comme la plantation d'arbres, et les projets de compensation qui empêchent le carbone d'entrer dans l'atmosphère (émissions évitées et réduites), comme l'arrêt de la déforestation. Les projets d'émissions « évitées » ne font rien pour compenser les émissions en cours, et l'adjectif « compensatoire », dans le sens de « compenser pour quelque chose », ne devrait même pas être utilisé pour décrire ce genre de mécanismes. Cette vérité tangible fondamentale est occultée si l'on introduit le principe que toutes les « compensations » se valent. Le présent rapport examine en détail deux initiatives majeures - ART-TREES et TSVCM - qui semblent vouloir faire exactement cela, en combinant les captages du carbone et les émissions évitées en une seule unité de crédit, les faisant paraître équivalentes,

ce qui permet d'élargir considérablement (c'était peut-être là l'intention sous-jacente ?) l'offre possible de crédits compensatoires afin d'alimenter la spéculation des paris fossiles sur l'avenir.

Dans ce processus, les acteurs à l'origine de telles initiatives ont construit un château de cartes élaboré, accompagné de contes de fées à propos d'une soi-disante neutralité carbone et d'un avenir « zéro émission nette » qui autoriserait la poursuite de l'utilisation des énergies fossiles. Ce récit est utilisé afin de permettre au capitalisme fossile de continuer à fonctionner comme si de rien n'était. Un marché de la compensation carbone ne peut que conduire à un réchauffement accru. Il fournit une excuse à l'élite politique et polluante pour la poursuite des émissions.

La seule façon d'arrêter le changement climatique est de réduire équitablement les émissions et de cesser de brûler des combustibles fossiles. Il existe de nombreuses voies pour mettre fin à l'utilisation des combustibles fossiles, certaines d'entre elles sont susceptibles de renforcer et d'élargir les injustices déjà existantes. C'est pourquoi la justice et l'équité doivent être à la base de tous nos efforts.

**DES DÉCLARATIONS DE CONFIANCE POLITIQUE
OU DES MARCHÉS NE DOIVENT PAS ÊTRE
ASSIMILÉES À DE VÉRITABLES ET TANGIBLES
AVANTAGES POUR LE CLIMAT.**



Des militants ont construit une énorme tête de licorne en carbone, afin de dénoncer les marchés du carbone et la fausse solution du « zéro émission nette », lors de la COP 26 à Glasgow, en 2021. © Hanae Takahashi / Amis de la Terre Japon

CONCERNANT LES CAPTAGES DU CARBONE, LES COMPENSATIONS CARBONE, LE ZÉRO ÉMISSION NETTE ET LE RÊVE D'UN PARI FOSSILE SUR L'AVENIR

01



Une centrale à charbon, de nuit en Pologne.
© Redpixel.pl / Shutterstock

Le cadre défini par l'Article 4.1 de l'Accord de Paris a fortement souligné la question du captage du carbone :

Afin d'atteindre l'objectif de maintien de la température à long terme énoncé à l'Article 2, les Parties s'efforcent d'atteindre le pic mondial des émissions de gaz à effet de serre dès que possible, en reconnaissant que ce pic sera plus long pour les Parties des pays en développement, et de procéder ensuite à des réductions rapides conformément aux meilleures données scientifiques disponibles, **de manière à parvenir à un équilibre entre les émissions anthropiques engendrées par les sources et le captage par les puits de gaz à effet de serre**, dans la seconde moitié du siècle, sur la base de l'équité et dans le contexte du développement durable et des efforts visant à éliminer la pauvreté... [c'est nous qui soulignons]

Quels sont exactement ces captages qui permettraient d'obtenir de pareils résultats majeurs dans les décennies, le siècle à venir et au-delà encore ? Et y a-t-il une différence entre un captage et une compensation ?

ENCADRÉ 1 : DÉFINITION DES COMPENSATIONS CARBONE²⁴

Compensation (utilisé comme substantif et verbe). Le GIEC définit une **compensation carbone** comme étant « une unité d'émissions équivalente CO₂ qui est réduite, évitée ou séquestrée pour compenser des émissions générées ailleurs ». Les entités responsables d'émissions carbone achèteront des crédits compensatoires, en partant du principe que leurs émissions sont en quelque sorte annulées puisque des émissions du même ordre sont évitées ou séquestrées ailleurs.

Parfois, le mot « compensation » est utilisé comme un verbe, dans son sens plus général de « compenser / se substituer à quelque chose », ce qui brouille quelque peu les pistes.

²⁴ CLARA. 2021. « Nature and net zero ». <https://www.clara.earth/net-zero-and-nature>

CONCERNANT LE CAPTAGE DU CARBONE

De toute évidence, le dioxyde de carbone peut être capté dans l'atmosphère, étant donné que c'est exactement ce que font les plantes pour vivre. Mais les plantes rejettent ensuite ce dioxyde de carbone dans l'atmosphère lorsqu'elles meurent. L'élimination par les plantes, par la protection et l'amélioration des puits naturels de carbone, représente la grande majorité des captages dits « gérés par l'homme ».²⁵ Les technologies proposées pour le captage via des systèmes de géo-ingénierie incluent le captage et le stockage direct dans l'air (DAC), le captage et le stockage du carbone par la bioénergie (BECCS) et les modifications des systèmes météorologiques. A ce jour, ces technologies n'existent qu'à l'étape de projets pilote, sans que l'on sache vraiment si elles vont pouvoir être élargies à un niveau industriel et à quel point elles pourront être efficaces.

Les captages de CO₂ sont par nature difficiles à mesurer, ils sont impermanents et incertains s'ils sont basés sur la nature, tandis qu'ils sont non prouvés, risqués et potentiellement très dangereux s'ils sont basés sur la technologie.²⁶ En outre, les impacts anticipés de ces solutions sur les systèmes humains et environnementaux ne sont pas acceptables. Tous les programmes de captage carbone comportent des risques importants pour les populations qui vivent sur les terres susceptibles d'être accaparées pour des projets de séquestration carbone à grande échelle.

Aussi dangereuse et non prouvée soit-elle, l'idée même de captage du CO₂ et les possibilités futures d'éliminer de l'atmosphère plusieurs gigatonnes de dioxyde de carbone chaque année, est le concept clé qui permet de légitimer la poursuite des industries fossiles. Si nous voulons maintenir le réchauffement en dessous du seuil d'augmentation de la moyenne des températures de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels, alors il ne reste plus beaucoup de quantité de dioxyde de carbone qui puisse être encore émise et accumulée dans l'atmosphère - il nous reste à ce jour moins de 10 ans d'émissions au rythme actuel.²⁷ Étant donné que le dioxyde de carbone s'accumule et demeure dans l'atmosphère pendant des centaines, voire des milliers d'années, alors la seule façon de maintenir les températures en dessous du seuil d'augmentation de la moyenne des températures de 1,5 °C, si les émissions devaient se poursuivre et si les technologies de captage fonctionnaient, serait de procéder à des captages de volumes équivalents aux volumes des émissions et de continuer à le faire année après année.

ENCADRÉ 2 : LE CARBONE FOSSILE ET LE CARBONE TERRESTRE NE SONT PAS ÉQUIVALENTS²⁸

Le carbone fossile et le carbone terrestre (dans le sol) sont deux cycles du carbone différents : l'un est lent et l'autre est rapide. Le cycle du carbone fossile (lent) se déroule sur des centaines de millions d'années. Le cycle rapide (carbone terrestre) se déroule sur des centaines ou des milliers d'années. Ces cycles se déroulent indépendamment du fait que nous brûlons ou non des combustibles fossiles. La combustion des combustibles fossiles - qui déplace d'énormes volumes de carbone autrefois stockés sous terre vers le cycle rapide du carbone des arbres et des écosystèmes - dépasse de façon spectaculaire les limites physiques et biologiques du cycle rapide du carbone, de sorte que le CO₂ s'accumule dans l'atmosphère.

« Prisonnier du temps et de la géologie, le carbone fossile ne participe au cycle actif du carbone que lorsqu'il est extrait du sol et ensuite à nouveau enterré. Ce faisant, il élargit considérablement la réserve active de carbone, la combustion de combustibles fossiles étant largement responsable des taux actuels de réchauffement de la planète ».²⁹

Il n'y a pas de différence matérielle entre un atome de carbone provenant de sources fossiles et celui que l'on trouve dans l'écorce d'un arbre. Mais l'espace disponible dans le cycle terrestre du carbone est limité. Les écosystèmes absorbent le carbone par le biais de processus des organismes vivants. Si le nombre d'organismes vivants augmente, grâce à la restauration des forêts par exemple, il est possible d'absorber davantage de carbone. Mais cette capacité est limitée. Comme l'a dit un éminent scientifique : « On ne peut pas faire entrer la géosphère dans la biosphère ».³⁰

Le carbone fossile et le carbone terrestre ne sont pas interchangeables et nous ne pouvons pas continuer à injecter du carbone fossile lent dans le cycle rapide du carbone terrestre sans aboutir à des conséquences désastreuses.

²⁵ Dans son dernier rapport, le GT III du GIEC cite le boisement, le reboisement, l'amélioration de la gestion forestière, l'agroforesterie et la séquestration du carbone du sol comme étant les seules méthodes largement pratiquées pour éliminer le dioxyde de carbone. Voir également la définition de la CDR dans la Note de bas de page n° 3.

²⁶ Les Amis de la Terre International. 2021. Un saut dans l'inconnu : les dangers de la bioénergie avec piégeage et stockage du carbone (BECCS). <https://www.foei.org/fr/publications/bioenergie-piegeage-stockage-carbone-beccs-rapport/>

²⁷ Le 6^e rapport d'évaluation du GIEC fournit des informations très détaillées sur les « budgets carbone » restants.

²⁸ W. Carton, et al. 2021. « Undoing equivalence : rethinking carbon accounting for just carbon removal ». (Défaire l'équivalence : repenser la comptabilisation du carbone pour une élimination juste du carbone) - Frontiers in Climate, avril. doi : 10.3389/fclim.2021.664130.

²⁹ K. Ervine. 2018. Carbon. Polity Press.

³⁰ Pour paraphraser le Professeur Peter Smith de l'Université d'Aberdeen.

L'ampleur de l'élimination du dioxyde de carbone qu'il faut imaginer pour qu'aboutisse le pari fossile sur l'avenir dépasse de loin le potentiel de captage du système tout entier.³¹

Toutes les plantations d'arbres du monde ne nous permettront pas de rester en dessous du seuil

d'augmentation de la moyenne des températures de 1,5 °C.³² Mais il est dans l'intérêt des émetteurs de combustibles fossiles et de leurs investisseurs de nous faire croire que l'ampleur du captage terrestre et via des systèmes d'ingénierie nécessaire à la poursuite de l'économie fossile est un objectif réaliste et atteignable.

FIGURE 1 | ÉQUILIBRER ÉMISSIONS ET CAPTAGES



31 N. Dabi et A. Sen. 2021. « Tightening the net: net zero climate targets—implications for land and food equity ». (Resserrer le filet : objectifs climatiques zéro net-implications pour l'équité foncière et alimentaire) - Oxfam. DOI : <https://doi.org/10.21201/2021.7796> ; Joppa, et al. 2021. « Microsoft's million-tonne CO₂-removal purchase—lessons for net zero ». (L'achat d'un million de tonnes de CO₂ capté par Microsoft - des leçons pour le zéro émission nette) *Nature* 597 : 629-632. doi : <https://doi.org/10.1038/d41586-021-02606-3>

32 Dans le cadre de stratégies d'atténuation ambitieuses [...], le captage du CO₂ [CDR] ne peut pas servir de substitut à de profondes réductions des émissions ». Sixième rapport d'évaluation du GIEC, Groupe de travail III, chapitre 12. Voir également la Note de bas de page 8.

CONCERNANT LES COMPENSATIONS

La compensation est l'idée qu'une entité continue à émettre des gaz à effet de serre tout en payant une autre entité pour faire quelque chose de positif pour le climat. Cette « bonne action » peut être le captage du carbone. Il peut s'agir d'une affirmation qu'un projet stoppe ou ralentit la déforestation. Il peut s'agir de financer de nouveaux projets de génération d'énergie hydroélectrique, éolienne ou solaire. Les projets de compensation génèrent alors des « crédits » de compensation, une marchandise négociable dont la valeur dépend de son utilisation. Les crédits compensatoires sont souvent appelés simplement « compensations ».³³

Il existe deux principaux types de marchés du carbone : le marché réglementé et le marché volontaire. Dans le marché réglementé, les entités sont réglementées, avec des obligations de réduction des émissions juridiquement contraignantes. Les réglementations permettent de satisfaire certaines de ces obligations par l'achat de crédits compensatoires. Parmi les exemples, citons le protocole de Kyoto, le système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne et le système de plafonnement et d'échange (cap-and-trade) de la Californie. Les crédits compensatoires qui peuvent être utilisés sur ces marchés réglementés doivent être approuvés pour cet usage.

Les crédits compensatoires sont également vendus sur un marché volontaire, où les acheteurs n'ont aucune obligation légale d'acheter des compensations. Cependant, l'achat de crédits compensatoires peut faire partie de la stratégie publicitaire ou d'affichage RSE d'une entreprise. Les investisseurs peuvent aussi acheter des crédits en tant qu'investissements spéculatifs, dans l'idée de les utiliser

ENCADRÉ 3 : QU'EST-CE QU'UNE COMPENSATION CARBONE ?

Une entité émet des gaz à effet de serre dans l'atmosphère tout en payant une autre entité pour qu'elle fasse quelque chose qui est considéré comme utile pour lutter contre le changement climatique, par exemple ...



Captage du méthane ou énergie renouvelable raccordée au réseau (**émissions évitées**)



Ralentissement ou arrêt de la déforestation (**émissions réduites/évitées**)



Plantation d'arbres ou restauration d'écosystèmes naturels (**captages**)

dans les années à venir, en prévision d'un renforcement des réglementations du marché de la conformité et d'une augmentation des coûts de ces certificats. Un éventail beaucoup plus large de crédits compensatoires non réglementés peut être acheté sur les marchés volontaires.

FIGURE 2 | RÉPARTITION DES TYPES DE COMPENSATIONS



33 Il est vrai que la terminologie des initiés peut être très déroutante pour ceux qui ne sont pas familiers avec les différents contextes et usages des mots. En outre, on observe une évolution constante, probablement en réponse à l'image négative de la compensation. Les crédits compensatoires sont désormais souvent appelés simplement « crédits » ou « crédits carbone », sans mention de compensation, ce qui est problématique.

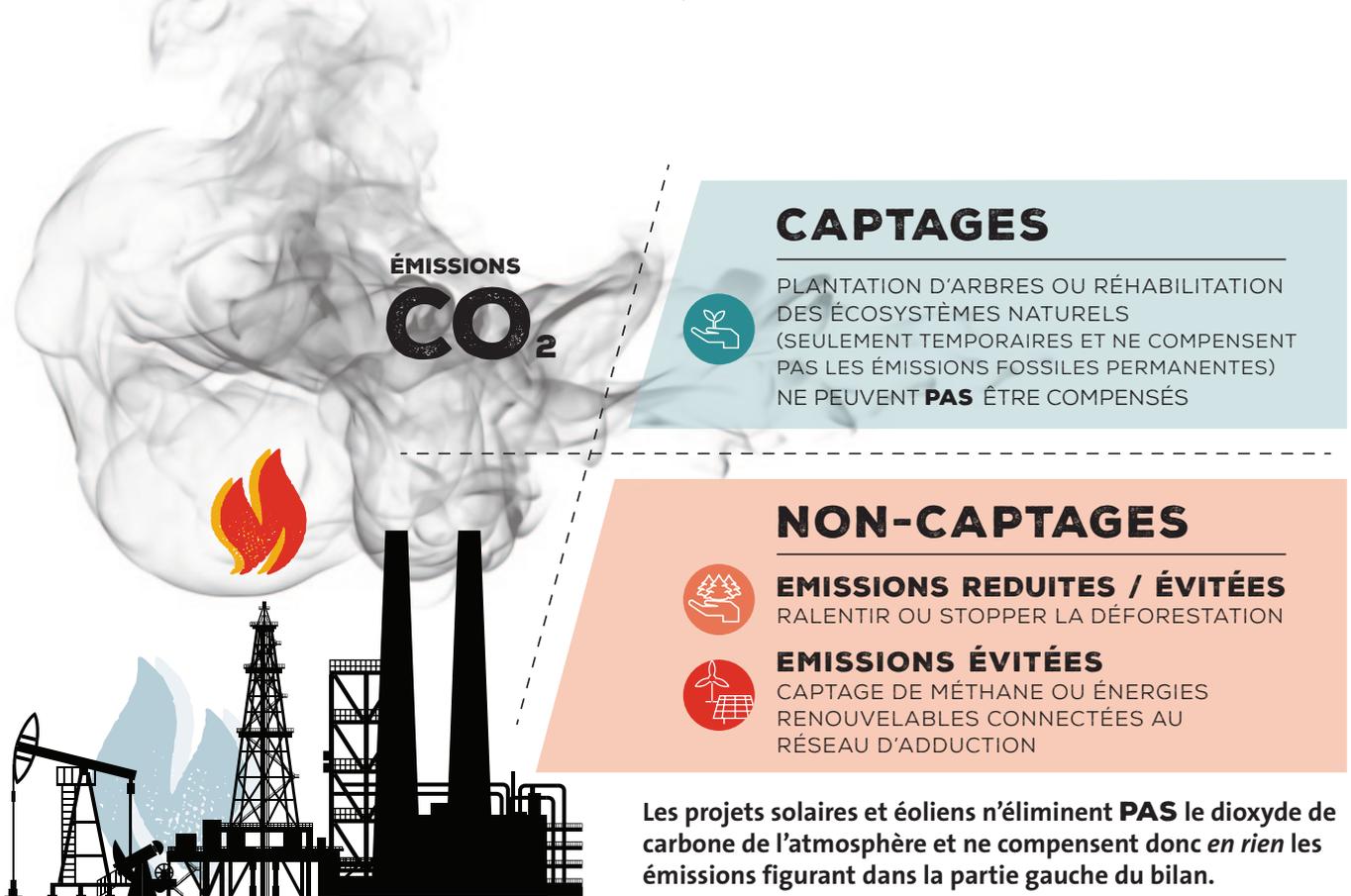
Plusieurs catégories de projets génèrent des crédits compensatoires du carbone : ceux qui captent le dioxyde de carbone (générant des crédits compensatoires de *captage*) et ceux qui **réduisent** ou évitent les émissions (parfois considérés de manière interchangeable comme des crédits compensatoires *d'évitement/réduction*) (voir encadré 3). La plupart des crédits compensatoires actuellement vendus sont issus de projets d'émissions « évitées » et ne compensent en rien les émissions en cours (voir figure 2). Par exemple, si une entreprise brûle des combustibles fossiles et achète également des crédits d'émissions évitées dans le cadre d'un projet de construction d'une ferme solaire, prétendument pour « compenser » ses émissions, il n'y a en réalité aucun « équilibrage des émissions ni de captages de CO₂ » ni aucune compensation. Les émissions fossiles sont toujours présentes dans l'atmosphère, continuent à s'accumuler et contribuent toujours au réchauffement de la planète.

Le *concept* de compensation est tout aussi essentiel pour le pari fossile sur l'avenir que *l'affirmation* que de grandes quantités de dioxyde de carbone peuvent être captées et donc retirées de l'atmosphère. Il s'agit de deux concepts différents, mais tout aussi essentiels pour convaincre le public que les émissions fossiles peuvent continuer comme avant.

Pour maintenir le réchauffement en dessous du seuil d'augmentation de la moyenne des températures de 1,5 °C, nous devons protéger et restaurer les écosystèmes naturels. Il n'y a guère de débat à ce sujet. Mais nous ne pouvons stopper le réchauffement que si nous cessons d'engendrer des émissions. La compensation considère à tort que ces actions sont soit l'une soit l'autre ; or, la réduction des émissions **ainsi que** le captage sont deux moteurs essentiels pour éviter de dépasser le seuil des 1,5 °C. La compensation, en permettant la poursuite des émissions, nous conduira bien au-delà de notre budget carbone restant et au dépassement du seuil de 1,5°C de réchauffement.³⁴

FIGURE 3 | LA FAUSSE ÉQUIVALENCE

COMPENSATIONS ≠ CAPTAGE DU CO₂



³⁴ Dans le dernier rapport du GIEC, les scientifiques ont estimé que 500 Gigatonnes de CO₂ supplémentaires pourraient être encore émises avant que le seuil de réchauffement de 1,5°C ne soit dépassé. Le GIEC a également indiqué que les émissions qui seront générées par les infrastructures de combustibles fossiles existantes dépasseraient largement les 600 Gigatonnes de CO₂ pendant la durée de vie de ces infrastructures. Non seulement il n'est pas possible de compenser les émissions en cours dans le cadre d'un budget carbone censé nous permettre de rester en-dessous des 1,5°C, mais il est urgent et fondamental d'éliminer progressivement ces émissions engendrées par les infrastructures existantes.

CONCERNANT LES CAPTAGES, LES COMPENSATIONS ET LE ZÉRO ÉMISSION NETTE

La compensation est souvent confondue ou assimilée au captage carbone. Le mot « compensation » peut signifier « compenser quelque chose » ou « équilibrer » et il est régulièrement utilisé dans ce sens plus général. Le « zéro émission nette », tel qu'il est formulé dans l'Accord de Paris, désigne un équilibre entre les émissions par les sources et les captages par les puits carbone. Cet amalgame conduit donc à supposer que la compensation est une approche valable pour atteindre le zéro émission nette.

Un grand nombre d'entreprises ont revendiqué des objectifs de zéro émission nette.³⁵ D'après les informations disponibles, ces déclarations reposent en grande majorité sur des compensations pour « équilibrer » leurs émissions actuelles.³⁶ C'est là une grande partie du problème et une conséquence directe de cet amalgame.

Le risque de se fier à tort aux compensations carbone, en les confondant avec le captage du carbone, est encore exacerbé lorsque ces compensations sont associées à des fantasmes sur de prétendues grandes quantités de carbone pouvant être captées, des quantités qui sont pourtant impossibles à réaliser. Le concept de « zéro émission nette » et la valeur publicitaire pour les entreprises qu'engendrent ces déclarations de zéro émission nette ont incité les acteurs du marché à essayer d'augmenter considérablement la quantité de compensations disponibles à l'achat et à la vente. Cet effort est actuellement principalement, mais pas exclusivement, focalisé sur la conversion des compensations de captage actuellement disponibles en crédits compensatoires négociables, principalement sur le marché volontaire.



ENCADRÉ 4 : CAPTAGE, COMPENSATION ET CHIMÈRES DU CARBONE

« Carbon Direct » est une société de gestion du CO₂. Sa stratégie d'achat de compensations illustre le mélange de faits (investir dans de vrais arbres) et de la fiction (faire croire que les technologies de captage direct dans l'air et de stockage à long terme seront « entièrement disponibles » d'ici 2025) que l'on peut trouver dans les revendications de « zéro émission nette » des entreprises.

Une stratégie, que nous poursuivons actuellement avec l'achat de compensations par Carbon Direct, consiste à acquérir des crédits de stockage géologique (*ex-ante*) et des crédits de foresterie à court terme (*ex-post*) afin de combler le manque de disponibilité des crédits. Le stockage géologique sera entièrement disponible d'ici 2025 et aura une durée de plusieurs milliers d'années ; le stockage forestier à court terme est disponible dès maintenant. Nous avons structuré nos compensations de telle sorte qu'au moment où les crédits à court terme expirent, le stockage à plus long terme aura été réalisé, compensant ainsi nos émissions de manière continue. En utilisant cette **approche de transition**, nous serons en mesure de compenser nos émissions d'aujourd'hui jusqu'à perpétuité. Ce n'était pas bon marché, mais nous savons que nous avons entièrement neutralisé nos émissions tout en soutenant simultanément un projet forestier bénéfique et une captage carbone via des systèmes d'ingénierie à grande échelle.³⁷ [*souligné dans l'original*].

³⁵ Corporate Accountability, Global Forest Coalition, et Amis de la Terre International. 2021. La Grosse Arnaque : Comment les grands pollueurs mettent en avant un agenda "zéro émission nette" pour retarder, tromper et nier l'action climatique. <https://www.foei.org/fr/publications/grosse-arnaque-climat-zero-emission-nette/>

³⁶ New Climate Institute et Carbon Market Watch. 2022.

³⁷ Carbon Direct. 2022. *Accounting for short-term durability in carbon offsetting*. <https://carbon-direct.com/2022/02/accounting-for-short-term-durability-in-carbon-offsetting/>. Dans les notes de bas de page de ce paragraphe, Carbon Direct indique que « il est attendu que les crédits *ex ante* seront livrés dans le futur ». Ils reconnaissent qu'ils ont compensé leurs émissions à perpétuité « à condition que le stockage technique dure aussi longtemps qu'il est supposé l'être ».



Emissions de CO₂.
© Melinda Nagy / Shutterstock

Le marché du carbone est un système fondé sur des règles. Les gouvernements, le secteur privé et les acteurs non gouvernementaux ont travaillé ensemble au cours de la dernière décennie pour construire des cadres juridiques et réglementaires pour les marchés volontaires du carbone et les marchés réglementés aux niveaux sous-national, national, supranational et mondial. Les gouvernements et les entreprises des marchés volontaires ont établi des règles qui précisent et définissent des paramètres considérés comme importants pour le fonctionnement du marché et la qualité des crédits compensatoires : permanence, additionnalité, fuites de carbone, niveaux de référence et fongibilité.³⁸ Les accords conclus dans le cadre des Directives pour l'Article 6 de l'Accord de Paris conduiront à de nouvelles règles pour prendre en compte de nouvelles considérations, telles que le double décompte et les ajustements correspondants.

Des règles sont établies pour : établir des unités du carbone ; mesurer et comptabiliser le carbone ; valider, vérifier et créer des crédits ; accorder des droits de propriété sur le carbone invisible ; et définir les conditions dans lesquelles les crédits peuvent être échangés.

Comme les règles ont un pouvoir de définition, elles peuvent fixer ce qui peut et ne peut pas être considéré comme équivalent. La nature matérielle des différences, par exemple, entre les crédits compensatoires pour le captage ou ceux pour les émissions évitées peut très bien être gommée par des règles et des normes qui ne tiennent pas compte de ces différences.

³⁸ L'interchangeabilité entre différents types de compensations sur un marché est appelée « fongibilité ». Les règles du marché sont utilisées pour rendre différents types de compensations interchangeables, en utilisant des taux d'escompte, des assurances et/ou des schémas de validation limités dans le temps, malgré l'absence d'équivalence. A la Section IV, nous décrivons plus en détail les processus qui masquent les différences en faisant en sorte que toutes les compensations se ressemblent.



Tant les gouvernements que les cadres volontaires fixent des règles. La principale différence réside dans leur caractère juridiquement contraignant et, par conséquent, dans les types de conséquences potentielles liées à la transgression de ces règles. En l'absence de cadres juridiques, ou en lieu et place de ceux-ci, les acteurs cherchent à créer leurs propres ensembles de règles et de normes. C'est clairement l'un des objectifs du Groupe TSVCM - mettre en place un ensemble de règles afin d'éviter (ou d'influencer) la réglementation gouvernementale. Actuellement, les travaux du Groupe TSVCM visant à unifier et à normaliser les échanges sur un marché mondial du carbone se déroulent en parallèle aux efforts législatifs en cours aux niveaux national, supranational (UE) et international (Article 6 de l'accord de Paris).

Les gouvernements peuvent apporter de la crédibilité aux marchés volontaires, par le biais de processus tels que la création du « Certificat européen de captage du carbone ».

COMPENSER LES ÉMISSIONS DE CARBONE

Cela fait plus de 20 ans qu'existent les compensations du carbone, ou plus précisément les **crédits compensatoires** du carbone générés par des projets et qui sont vendus à des entreprises, des gouvernements ou des particuliers qui souhaitent en quelque sorte « compenser » leurs émissions. Les crédits compensatoires sont généralement mesurés en tonnes de carbone. La définition finale de ce qu'est un crédit de compensation est déterminée par les règles et les normes établies par les organisations et les institutions qui fabriquent le crédit. Il s'agit notamment d'organisations de marché volontaires comme « Gold Standard » et « Verra », et des autorités des marchés réglementés, comme le « *Clean Development Mechanism* » (mécanisme de développement propre - MDP) du protocole de Kyoto, le système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne (EU ETS) ou encore le California Air Resources Board. Il est impossible de visualiser une tonne de carbone ; une tonne de carbone à échanger correspond à ce que les régulateurs disent correspondre.

Ces organismes de normalisation et de réglementation déterminent notamment les types de projets autorisés et les méthodologies de réalisation de ces projets, y compris la manière dont les tonnes de carbone doivent être comptabilisées. Ils établissent des règles et des normes sur la manière dont les projets doivent être surveillés, déclarés et vérifiés.³⁹ Les crédits générés sont inscrits dans des registres dans lesquels la provenance des crédits est enregistrée.

Le marché volontaire n'est pas réglementé par un gouvernement ou une norme mondiale : les échanges sont autorégulés par les acteurs impliqués. Il n'existe pas de normes mondiales ; chaque organisation utilise des protocoles, des méthodologies et des principes comptables différents.

Le manque d'uniformité des crédits, y compris de ce que les acteurs du marché appellent la « qualité », est perturbant pour ceux qui souhaitent étendre considérablement la portée et l'échelle du marché.⁴⁰ Les investisseurs veulent être protégés contre la fraude, contre les produits sans valeur et le changement inopiné des règles du jeu. À l'heure actuelle, un grand nombre d'entités opèrent sur le marché, générant leur propre marque de crédits carbone, souvent avec des approches très discutables vis-à-vis de variables critiques telles que la permanence.

Par exemple, une nouvelle entreprise américaine, NCX (Natural Capital Exchange), rémunère des propriétaires fonciers et des gestionnaires de forêts afin qu'ils conservent les arbres sur pied sur leur propriété pendant une année supplémentaire, au-delà de la date prévue de leur coupe pour la foresterie.⁴¹ Ces contrats sont des contrats d'un an pour le stockage temporaire du carbone, stockage temporaire qui est ensuite vendu sur le marché des compensations du carbone afin de compenser des émissions permanentes. NCX, s'appuyant sur des méthodologies comptables controversées, a décidé que « 30,8 tonnes de CO₂ stockées pendant un an sont l'équivalent d'une tonne supplémentaire de CO₂ émise ». ⁴² Leur méthodologie est en cours de révision par l'organisme de standardisation, « Verra ».

CRÉATION ET RÉGLEMENTATION DU CAPTAGE CARBONE DANS L'UNION EUROPÉENNE, AUX ÉTATS-UNIS ET DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA BIODIVERSITÉ

Les partisans des compensations volontaires affirment que la qualité douteuse et le manque d'uniformité des crédits disponibles sur le marché volontaire constituent un obstacle au développement du marché, un objectif partagé par les acteurs des marchés volontaires et réglementés. La reconnaissance réglementaire pourrait être en mesure d'apporter une plus grande crédibilité aux crédits, même en cas de qualité douteuse des compensations. En réfléchissant à l'exemple que nous venons d'utiliser, si l'UE déclare qu'une année supplémentaire d'un arbre sur pied dans une forêt vaut

39 GHG Management Institute et Stockholm Environment Institute. N.d. « *Carbon Offset Guide* ». <https://www.offsetguide.org/understanding-carbon-offsets/>

40 Bien sûr, une compensation de qualité ultime serait l'absence totale de compensation.

41 NCX. N.d. « *How to sell carbon credits with NCX* » (Comment vendre des crédits carbone avec NCX). <https://ncx.com/landowners/>

42 D. Cullenward, F. Chay, et G. Badgley. 2022. « *A critique of NCX's carbon accounting methods* » (Une critique des méthodes de comptabilisation du carbone de NCX). <https://carbonplan.org/blog/ton-year-ncx>

un volume X de tonnes de CO₂, cela aura probablement beaucoup plus de poids sur les marchés qu'une déclaration d'un organisation comme « Verra » ou d'une entreprise comme NCX, et augmentera probablement la valeur monétaire du crédit en question.

Et, de fait, les gouvernements américains et européens contribuent à l'augmentation des quantités de crédits disponibles en circulation afin d'imaginer et de permettre des « paris fossiles sur l'avenir ». Il s'agit notamment de programmes nationaux dans les pays développés visant à améliorer leurs propres capacités de séquestration du carbone, ainsi que d'initiatives visant à comptabiliser et à vendre une plus grande partie du carbone présent dans les champs et les forêts des pays en développement. Le carbone du sol fait l'objet d'une attention particulière dans ces efforts, probablement à la fois en raison des grandes quantités de captage de carbone qui pourraient être revendiquées, et parce que le carbone du sol est si volatile et temporaire que sa valeur est actuellement négligeable. Un certificat gouvernemental attestant de l'existence d'une tonne de carbone du sol, même si celle-ci risque de disparaître demain, pourrait néanmoins avoir une certaine valeur sur les marchés.

L'Union européenne. La Commission européenne élabore actuellement une stratégie globale visant à encourager le captage et le stockage tant naturels qu'artificiels du carbone.⁴³ L'initiative « Sustainable Carbon Cycles » comprend un élément « Carbon Farming » (ou « culture du carbone », un ensemble de méthodes agricoles qui permettent de fixer le CO₂ dans les sols), dont l'objectif est de canaliser les fonds publics vers les exploitations agricoles et les forêts afin d'augmenter la quantité de carbone capté. Cet élément est complémentaire de la proposition de la Commission visant à modifier la Réglementation UTCATF sur l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et foresterie, (en anglais *Land use, land-use change, and forestry* - LULUCF)⁴⁴ « en fixant un objectif de l'Union pour le captage annuel net de 310 Millions de tonnes d'équivalent CO₂ (MtCO₂-eq) d'ici à l'année 2030 (...) et en attribuant des objectifs à chaque État membre ». L'intention et l'engagement de la Commission de faire passer le captage du carbone à une plus grande échelle sont clairement indiqués dans l'introduction du document : « Le développement et le déploiement à grande échelle de solutions de captage du carbone sont indispensables pour

parvenir à la neutralité climatique et nécessitent un soutien ciblé important au cours des prochaines décennies ».⁴⁵ Le document conclut que : « le captage du carbone devrait ... devenir un nouveau modèle économique ».⁴⁶

Une partie essentielle des efforts de la Commission consiste à définir un « Certificat de captage du carbone » :

Une étape fondamentale pour rendre cela [les cycles du carbone durables] possible consiste à mettre en place un cadre réglementaire permettant d'identifier de manière claire et transparente les activités qui captent sans ambiguïté le carbone dans l'atmosphère et peuvent réduire la concentration atmosphérique de CO₂. Il s'agit donc d'élaborer un **cadre communautaire pour la certification du captage du carbone**, sur la base de règles comptables solides, pour une captage du carbone durable et de haute qualité à partir des écosystèmes naturels et des solutions industrielles. [c'est nous qui soulignons]

La Commission imagine que le marché volontaire pourrait à terme constituer une source supplémentaire de revenus pour les agriculteurs européens, voire supplanter les subventions versées au titre de la politique agricole commune comme principale source de soutien à l'agriculture. « Le financement public viendra compléter le financement privé qui peut provenir des revenus générés par la vente de crédits carbone... »⁴⁷

Dans le contexte des marchés, un certificat de captage du carbone validé par le gouvernement aurait clairement une valeur marchande intéressante, en apportant une couche de vernis de légitimité plus épaisse aux crédits compensatoires échangés, en particulier pour les captages temporaires basés sur la nature. « La certification est (...) une condition préalable à toute réglementation saine des solutions de captage du carbone basées sur le marché et à une meilleure adoption de ces solutions ».⁴⁸ Comme l'explique Lukas Visek, membre du cabinet de Frans Timmermans, vice-président exécutif de la Commission : « nous devons créer la confiance dans ces crédits carbone. Et c'est exactement ce sur quoi la Commission travaille en ce moment. Nous allons présenter une proposition de vérification et de certification des crédits carbone à la fin de cette année. Et par cela, nous espérons redémarrer le marché et créer la confiance auprès des investisseurs et de ceux qui sont impliqués ».⁴⁹

⁴³ Commission européenne. 2021. « Sustainable Carbon Cycles » (Cycles du carbone durable). Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil. 15 décembre.

⁴⁴ Règlement (UE) 2018/841 relatif à l'inclusion des émissions et des captages de gaz à effet de serre résultant de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie dans le cadre climatique et énergétique 2030.

⁴⁵ Commission européenne, « Sustainable Carbon Cycles » (Cycles du carbone durable), page 2.

⁴⁶ Commission européenne, « Sustainable Carbon Cycles » (Cycles du carbone durable), page 22.

⁴⁷ Commission européenne, « Sustainable Carbon Cycles » (Cycles du carbone durable), page 22.

⁴⁸ Commission européenne, « Sustainable Carbon Cycles » (Cycles du carbone durable), page 20.

⁴⁹ Euractiv. 2022. « Existing certification schemes to inspire EU plan for carbon removals » (Les systèmes de certification existants doivent inspirer le plan de l'UE pour l'élimination du carbone). 2 mai. Webinar. <https://www.euractiv.com/section/energy-environment/news/existing-certification-schemes-to-inspire-eu-plan-for-carbon-removals/>

États-Unis. Pendant ce temps, le gouvernement américain alloue des millions à la recherche scientifique fondamentale et au développement ainsi qu'aux essais pilotes de méthodologies pour mesurer le carbone du sol. En novembre 2021, la Maison Blanche a publié un épais recueil de projets mondiaux dans un document intitulé « *Plan to Conserve Global Forests: Critical Carbon Sinks* » (Plan de conservation des forêts mondiales : Des puits de carbone essentiels). Bon nombre des initiatives incluses sont explicitement qualifiées de séquestration du carbone et liées aux marchés. Diverses initiatives législatives sont également mises en avant, notamment le « *Growing Climate Solutions Act* » et une proposition visant à créer un nouveau programme international de séquestration du carbone terrestre (« *International Terrestrial Carbon Sequestration Program* ») au sein du Département d'État, doté d'un fonds fiduciaire de 9 milliards de dollars. Dans le cadre de ce programme, l'USAID fournirait une assistance pour participer aux marchés du carbone.⁵²

Convention des Nations unies sur la diversité biologique. À l'instar de l'objectif fixé par l'UE pour les captages annuelles dans le cadre de sa Réglementation UTCATF et dans le cadre des négociations en cours sur un cadre mondial pour la biodiversité post-2020 au sein de la Convention des Nations unies sur la diversité biologique, des tentatives sont faites pour fixer un objectif quantitatif de captage (10 Gt de carbone séquestré annuellement d'ici 2030) pour l'atténuation du climat.⁵³ On peut raisonnablement se demander pourquoi un objectif d'atténuation du climat est fixé dans le cadre d'un traité sur la diversité biologique. Compte tenu des efforts considérables déployés pour développer les marchés volontaires du carbone et de l'énorme volume de captage qu'exigerait un marché alimenté par des combustibles fossiles (comme nous l'expliquons ailleurs dans le présent rapport), on peut raisonnablement en conclure que cet objectif sert à créer les conditions permettant aux gouvernements et aux organisations internationales de donner la priorité aux investissements dans les forêts et les sols afin de mettre davantage de crédits carbone sur le marché.

FABRICATION DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE : ADAPTER LE VOLUME DES CRÉDITS COMPENSATOIRES À L'ÉCHELLE DES MARCHÉS

La pression mondiale en faveur de l'établissement d'objectifs zéro émission nette pour les entreprises et les pays, ainsi que les cadres réglementaires dans certaines juridictions comme l'UE, créent une forte demande pour les crédits compensatoires de captage. Pour les raisons évoquées précédemment, cette demande pour le captage carbone se manifeste par une demande accrue de crédits compensatoires, qu'il s'agisse ou non de crédits de captage ou d'évitement. Les architectes de l'effort visant à étendre les marchés volontaires du carbone affirment que le marché volontaire devrait être multiplié par 15 d'ici 2030, manifestement parce que les forces motrices de ce marché s'appuient sur des hypothèses de dépendance et de combustion continues des combustibles fossiles.⁵⁴ Bill Winters, coprésident du Groupe TSVCM et PDG de la multinationale britannique de services bancaires et financiers « Standard Chartered », fait partie de ceux qui projettent un marché volontaire à hauteur de 100 milliards de dollars d'ici la fin de la décennie. Il pense également qu'il n'est « pas possible, en pratique » de mettre fin à la finance fossile.⁵⁵

Une fois posées ces hypothèses de travail, la course est lancée pour élargir les marchés en faisant évoluer les compensations afin d'être en mesure de répondre à la demande croissante du marché de la part d'acteurs qui souhaitent compenser leurs émissions actuelles et atteindre leurs soi-disants objectifs de « zéro émission nette ». Mais pour pouvoir produire davantage de crédits compensatoires, il faut davantage d'acteurs sur le terrain qui développent des projets générant ces crédits, ainsi que des systèmes plus sophistiqués pour compter les réductions ou les captages d'émissions qui ont déjà lieu dans des domaines encore inexploités, comme la gestion forestière (à l'instar de ce que fait NCX) ou encore les surfaces agricoles.⁵⁶

Ainsi, la société « Cloud Agronomics » est un nouveau-venu sur le marché, qui utilise la télédétection et l'intelligence artificielle pour générer des crédits de carbone du sol. Extrait de leur site Web :

50 Département américain de l'agriculture (USDA). 2021. « *USDA launches first phase of soil carbon monitoring efforts through Conservation Reserve Program Initiative* » (L'USDA lance la première phase des efforts de suivi du carbone du sol par le biais de l'initiative du programme de réserve de conservation). <https://www.fsa.usda.gov/news-room/news-releases/2021/usda-launches-first-phase-of-soil-carbon-monitoring-efforts-through-conservation-reserve-program-initiative> ; USDA. 2022. « *USDA to invest \$1 billion in climate smart commodities, expanding markets, strengthening rural America* » (L'USDA investit 1 milliard de dollars dans les produits de base intelligents sur le plan climatique, élargissant les marchés et renforçant l'Amérique rurale). <https://www.usda.gov/media/press-releases/2022/02/07/usda-invest-1-billion-climate-smart-commodities-expanding-markets>

51 White House. 2021. « *Plan to conserve global forests: critical carbon sinks* » (Plan de conservation des forêts mondiales : Des puits de carbone essentiels) https://www.whitehouse.gov/wp-content/uploads/2021/11/Plan_to_Conserve_Global_Forests_final.pdf

52 Congress.gov. 2021. Growing Climate Solutions Act of 2021. <https://www.congress.gov/bill/117th-congress/senate-bill/1251> ; Congress.gov. 2021. Amazon21 Act. <https://www.congress.gov/bill/117th-congress/house-bill/5830/>

53 D. Stabinsky. 2021. Note d'information sur la Cible 8 du premier projet d'un cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020. Les Amis de la Terre International. <https://www.foei.org/fr/publications/note-dinformation-sur-la-cible-8-biodiversite-pour-lapres-2020/>

54 F. Jackson. 2021. « *It's time for the carbon markets to grow up* » (Il est temps pour les marchés du carbone de grandir). <https://www.forbes.com/sites/felicijackson/2021/10/29/its-time-for-the-carbon-markets-to-grow-up/?sh=71a43d8f72d0>

55 F. Lacqua et A. Marsh. 2021. « *StanChart says it's 'not practical' to halt fossil finance* ». <https://www.bloomberg.com/news/articles/2021-10-13/stanchart-says-it-s-just-not-practical-to-halt-fossil-finance>

56 Comme indiqué ci-dessus, l'impact potentiel de la marchandisation des forêts et des champs en tant que solutions de captages et de compensations est très préoccupant de par ses implications pour les communautés dépendantes de ces terres.

« Le sol présente le plus grand potentiel inexploité pour répondre à la demande mondiale de compensation des émissions carbone. Mais la production de crédits de carbone du sol et le suivi de la séquestration à grande échelle ne sont pas économiquement viables à ce jour. Nous sommes là pour changer cela avec une technologie de mesure fiable qui fonctionne partout - à une fraction des coûts habituels ».⁵⁷

Mais un déluge de nouveaux crédits compensatoires du carbone n'est pas une bonne nouvelle pour l'élite des banques et des gestionnaires d'actifs. Ils ont besoin d'une infrastructure de marché stable, capable à la fois de gérer le volume et de garantir la crédibilité. Si les investisseurs perdent confiance dans la valeur de l'actif sous-jacent, en l'occurrence le crédit de compensation, le marché s'effondrera.

Malgré cela, l'une des principales stratégies actuellement utilisées pour augmenter la quantité de crédits compensatoires disponibles à la vente risque fort de créer un actif sous-jacent instable : faire en sorte que tous les crédits se valent, qu'il s'agisse de captages, d'émissions évitées, d'émissions réduites, de carbone éphémère du sol ou de coupes forestières retardées.

LE GRAAL DES MARCHÉS DU CARBONE : DES UNITÉS DE CARBONE TOTALEMENT INTERCHANGEABLES

La situation idéale, pour les négociants, serait que les échanges sur les marchés du carbone se fassent autour d'une seule unité normalisée. Jusqu'à présent, cela s'est avéré difficile. Il existe un certain nombre d'organismes de normalisation avec leurs propres règles et méthodologies, et les projets de compensation du carbone sont très variés. Certains projets affirment que le carbone est temporairement capté par la plantation d'arbres. D'autres projets (pour la plupart spéculatifs) prétendent que le carbone sera capté de façon permanente, via des systèmes

d'ingénierie associés à des technologies de stockage du carbone.⁵⁸ Certains projets prétendent stopper complètement les émissions, par exemple en mettant fin à la déforestation. D'autres projets prétendent seulement ralentir les émissions, par exemple en ralentissant les cycles d'abattage des arbres.

Du point de vue du climat, la seule « compensation » qui pourrait réellement compenser physiquement les émissions est le captage permanent du dioxyde de carbone émis, sur des échelles de temps équivalentes à la durée de vie des gaz fossiles dans l'atmosphère.⁵⁹ Les émissions fossiles sont effectivement permanentes : le dioxyde de carbone reste dans l'atmosphère pendant des centaines, voire des milliers d'années. Le carbone absorbé par les arbres, les prairies ou les sols n'est pas permanent, puisqu'il est libéré quelques décennies plus tard. **Les émissions réduites ou évitées ne compensent donc en rien les émissions.**

Les marchés du carbone échangent actuellement des crédits compensatoires générés par tous ces types d'actions et de résultats différents, sans faire de différence entre eux. Des efforts importants sont en cours pour renforcer cette absence de différenciation, alors même que des voix s'élèvent pour s'éloigner de l'utilisation de crédits d'émissions évitées et réduites.⁶⁰ Or, pour développer les marchés, il faut augmenter la disponibilité des crédits compensatoires et les efforts visant à limiter les types de crédits échangés ne conviennent donc pas à certains acteurs du secteur de la compensation carbone.⁶¹ L'importante pénurie de crédits de captage disponibles à l'achat,⁶² associée à la pression normative en faveur de la compensation par captage uniquement, est peut-être la raison d'être de deux initiatives différentes visant à combiner les trois types de crédits compensatoires en un nouveau type de crédit unique, et à mettre l'accent sur la « qualité » plutôt que sur l'origine de la compensation : le crédit TREES, créé par « Architecture for REDD+ Transactions » (ART), et le crédit « Core Carbon Principles » (CCP), créé par le successeur du Groupe TSVC, le « Integrity Council for the Voluntary Carbon Market » (IC-VCM).

57 La mission de Cloud Agronomics est de fournir une mesure fiable du carbone du sol pour soutenir les marchés du carbone partout dans le monde. <https://www.cloudagronomics.com/>

58 Voir l'exemple précédent de Carbon Direct.

59 Selon le Groupe TSVC, moins de 5 % des compensations captent réellement le dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Voir graphique 2. Voir S. Stapczynski, A. Rathi, et G. Marawanyika. 2021. « How to sell 'carbon neutral' fossil fuel that doesn't exist ». (Comment vendre un combustible fossile « neutre en carbone » qui n'existe pas). 11 août. <https://www.bnnbloomberg.ca/how-to-sell-carbon-neutral-fossil-fuel-that-doesn-t-exist-1.1638878>

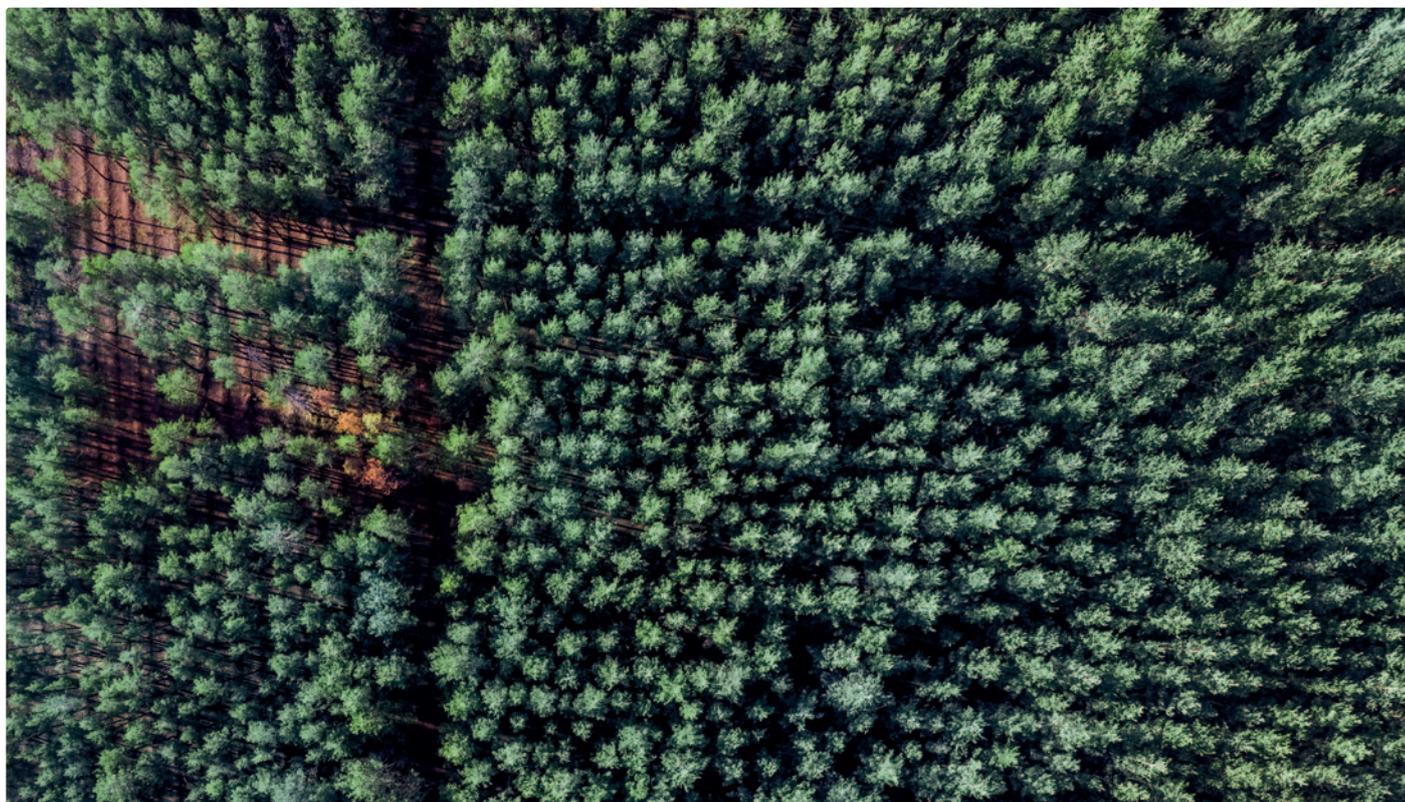
60 Université d'Oxford. 2020.

61 Verra. 2022. « Verra committed to projects that avoid emissions » (Verra s'engage à réaliser des projets qui évitent les émissions). Communiqué de presse. 5 avril. <https://verra.org/verra-committed-to-projects-that-avoid-emissions/>. La déclaration aux médias a été faite pour clarifier une remarque du PDG de Verra qui a été « mal interprétée » par certains médias, lorsqu'il a dit que « Il faut passer de l'évitement au captage ».

62 Carbon Direct. 2022. « Les projets de captage pur ne représentaient que 3% de tous les projets ayant généré des crédits sur 2021 et 2022 YTD, tandis que les projets qui ont tendance à inclure un mélange de captations et de réductions ont représenté 13%. Aucun crédit compensatoire n'a été délivré en 2021 pour des captations durables, qui sont le seul type de compensation en mesure d'effectivement annuler les impacts du dioxyde de carbone rejeté dans l'atmosphère dans une inversion fonctionnelle de l'émission de dioxyde de carbone.»

FAIRE EN SORTE QUE TOUT SOIT IDENTIQUE⁶³

03



Une plantation de pins.
© Gorloff-KV / Shutterstock

La plus grande quantité de carbone potentiellement captable se trouve dans les arbres : les forêts sur pied et dégradées qui peuvent être restaurées, et les arbres qui peuvent être plantés, dans de petites exploitations ou des plantations à grande échelle.⁶⁴

La diversité des formes et des sources de captage du carbone par les arbres illustre un problème plus vaste pour les développeurs des marchés du carbone à la recherche d'un produit standardisé. Il existe un énorme éventail de crédits carbone différents sur le marché. Pour développer un marché et le rendre sûr pour les investissements, la tâche des développeurs est de gommer cette diversité. Et s'ils veulent vraiment maximiser l'avantage des arbres sur pied sur le marché des

compensations, la différence entre les émissions évitées (déforestation évitée) et les captages (restauration des forêts et nouvelles plantations d'arbres) doit également être gommée.

Les crédits de déforestation évitée ont fait l'objet de controverses et ont été tenus à l'écart de certains grands marchés réglementés, notamment le MDP et le système européen d'échange de quotas d'émission (EU-ETS).⁶⁵ Lors des récentes négociations sur les règles des marchés au titre de l'Article 6 de l'Accord de Paris, la question de l'évitement des émissions a été renvoyée au prochain cycle de négociations.⁶⁶ Le plus gros problème de l'évitement des émissions pour un marché de compensation est évident : les émissions évitées ne compensent en rien les émissions en cours.

⁶³ MacKenzie, D., 2009. « *Making things the same: Gases, emission rights and the politics of carbon markets* » (Rendre les choses identiques : Les gaz, les droits d'émission et la politique des marchés du carbone). *Accounting, Organizations and Society* 34(3-4): 440-455.

⁶⁴ S'il n'y avait toutes ces questions de permanence, de mesure, de rapport et de vérification, la séquestration dans le sol serait recherchée avec autant d'enthousiasme que celle dans les arbres.

⁶⁵ De manière controversée, les crédits de déforestation évitée et les crédits générés par les zones à forte densité forestière et à faible déforestation (*high forest, low deforestation* - HFLD) ont été acceptés comme « unités d'émissions éligibles » dans le Système de compensation et de réduction du carbone pour l'aviation internationale (CORSIA). Voir C. Streck, et al. 2022. « *Comment: We must protect intact forests but CORSIA got it wrong* » (Commentaire : Nous devons protéger les forêts intactes mais CORSIA s'est trompé). *Carbon Pulse* 14 April. <https://carbon-pulse.com/156727/>. Voir aussi Gilbertson, T. 2021. « *Financialization of nature and climate change policy: implications for mining-impacted Afro-Colombian communities* » (Financiarisation de la nature et politique de changement climatique : implications pour les communautés afro-colombiennes touchées par l'exploitation minière). *Community Development Journal* 56(1): 21-38.

⁶⁶ La Décision 2/CMA.3 de la CCNUCC demande à l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (*Subsidiary Body for Scientific and Technological Advice* - SBSTA) d'examiner « si les résultats d'atténuation transférés au niveau international pourraient inclure l'évitement des émissions » en vertu des règles de l'Article 6.2 (paragraphe 3(c)), et la Décision 3/CMA.3 demande au SBSTA d'examiner « si les activités pourraient inclure l'évitement des émissions et les activités d'amélioration de la conservation environnementale » en vertu des règles de l'Article 6.4 (paragraphe 7(h)).

Une autre raison pour laquelle la déforestation évitée, y compris les crédits REDD+, est maintenue en dehors des marchés réglementés est le risque d'augmenter considérablement les niveaux de référence de la déforestation et donc de gonfler considérablement le montant des crédits délivrés pour les projets.

Les crédits sont délivrés en fonction de l'écart par rapport à une trajectoire supposée de la déforestation. Plus le taux de déforestation supposé est élevé, plus le nombre de crédits pouvant être générés si la déforestation n'a pas lieu ou se déroule à un rythme plus lent est important.⁶⁷

Le Saint Graal du marché est l'interchangeabilité totale, ou la fongibilité, des crédits disponibles. **« Si seulement » une tonne d'émissions carbone évitées, actuellement indésirables, résultant d'une déforestation évitée pouvait être considérée comme équivalente à une tonne de carbone séquestré par la croissance des arbres, alors des centaines de millions, voire des milliards de tonnes de carbone forestier pourraient être nouvellement disponibles chaque année pour être vendues par les propriétaires forestiers ou les gouvernements qui promettent de ne pas abattre leurs arbres.**⁶⁸

Les sous-sections suivantes décrivent en détail deux efforts parallèles et interdépendants pour développer le marché, en utilisant des approches similaires pour fusionner les crédits d'évitement et de captage, permettant aux crédits d'évitement d'augmenter l'offre disponible de crédits compensatoires. ART-TREES et le Groupe TSVCM adoptent une stratégie qui consiste à tout rendre identique, en créant un crédit unique qui amalgame les émissions évitées, les réductions et les captages. Dans le cas d'ART-TREES, le crédit s'appelle un crédit TREES (jeu de mots en Anglais sur « Arbres »). Les crédits du TSVCM sont appelés crédits CCP (*Core Carbon Principles*), c'est-à-dire les principes fondamentaux qui définissent la « qualité » du crédit carbone. Les registres pourraient comporter une annotation au crédit qui précisera, entre autres attributs, si le crédit est un crédit d'évitement ou de captage, mais tous les crédits seraient supposés être interchangeable sans distinction.

ART-TREES À LA RESCOURSSE DE REDD+ : FUSIONNER LES ÉMISSIONS ÉVITÉES, LES RÉDUCTIONS D'ÉMISSIONS ET LES CAPTAGES

Les investissements dans la protection des forêts permettent aux entreprises, aux industries et même aux gouvernements de s'acheter beaucoup de crédibilité verte, afin de pouvoir continuer à émettre bien plus que ce que la planète peut supporter. La Norvège, par exemple, s'efforce clairement de verdir son image et d'occulter sa position de grande productrice et consommatrice de combustibles fossiles, au vu des sommes importantes qu'elle a consacré à la protection des forêts dans les pays en développement.⁶⁹

La réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+) est un cadre mondial utilisé dans les pays en développement, qui met l'accent sur le rôle de la conservation environnementale, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestier. Dans le cadre du programme REDD+, les pays peuvent recevoir des paiements directs pour la conservation des forêts, et des projets plus petits de déforestation évitée au niveau infranational peuvent générer des crédits compensatoires qui seront vendus sur les marchés réglementés et volontaires. Cependant, les principaux marchés réglementés, tels que l'EU-ETS, n'autorisent pas l'utilisation de crédits de projets REDD+ pour diverses raisons, notamment la crédibilité douteuse de la délimitation des sites, les niveaux de référence estimés, les fuites de carbone, la non-additionnalité et la non-permanence du carbone séquestré.⁷⁰ La demande de crédits REDD+ sur les marchés volontaires ne s'est jamais vraiment concrétisée, même si la situation semblé être en train de changer avec l'augmentation de la demande de crédits « zéro émission nette ».⁷¹

Les participants dans les marchés mondialisés recherchent toujours plus de crédits carbone compensatoires à acheter et à vendre. Un ensemble d'acteurs puissants s'efforcent de « rendre ses lettres de noblesse » à REDD+ et d'augmenter ainsi considérablement le négoce des crédits REDD+ sur les marchés mondiaux, en utilisant diverses stratégies de réhabilitation.⁷²

Dans le cadre de cette opération de ripolinage, les acteurs tentent également de **rendre les crédits REDD+ fongibles avec les réductions d'émissions d'autres secteurs**. Actuellement, les acteurs du marché certifient les crédits REDD+ pour les projets qui évitent ou réduisent les émissions (c'est-à-dire la

67 S. Stapczynski, A. Rath, et G. Marawanyika. 2021. « How to sell 'carbon neutral' fossil fuel that doesn't exist ». 11 août. (Comment vendre un combustible fossile « neutre en carbone » qui n'existe pas. 11 août. <https://www.bnnbloomberg.ca/how-to-sell-carbon-neutral-fossil-fuel-that-doesn-t-exist-1.1638878>

68 <https://redd.unfccc.int/info-hub.html>

69 A.D. Usher. 2022. « Calls for an independent commission to investigate Norway's gigantic rainforest initiative » (Demande d'une commission indépendante pour enquêter sur la gigantesque initiative de la Norvège en faveur des forêts tropicales). 8 avril. <https://www.development-today.com/archive/dt-2022/dt-2--2022/calls-for-an-independent-commission-to-investigate-norways-gigantic-rainforest-initiative>

70 Par exemple, voir T.A.P. West et al. 2020. « Overstated carbon emission reductions from voluntary REDD+ projects in the Brazilian Amazon » (Réductions surévaluées des émissions carbone des projets REDD+ volontaires en Amazonie brésilienne). *Proceedings of the National Academy of Sciences* 117(39) : 24188-24194.

71 Laing, et al. 2015. « Understanding the demand for REDD+ credits » (Comprendre la demande de crédits REDD+). Document de travail du Centre for Climate Change Economics and Policy no. 218. Grantham Research Institute on Climate Change and the Environment Working Paper no. 193.

72 Un projet visant à cartographier les entités et les intérêts non gouvernementaux et privés imbriqués dans ce domaine serait sans aucun doute très instructif. Par exemple, Frances Seymour, l'une des principales architectes d'ART-TREES, du World Resources Institute, est également membre du « Integrity Council of the Voluntary Carbon Market », qui a succédé à la « Task Force on Scaling Voluntary Carbon Markets ». Des personnes du « Environmental Defense Fund », de « The Nature Conservancy » et de « Conservation International », toutes des organisations ayant des intérêts directs dans le marché de la compensation du carbone forestier, sont également des acteurs principaux dans de nombreux efforts visant à renforcer la place des crédits compensatoires forestiers sur les marchés mondiaux du carbone.



réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation), et non pour les captages du carbone.

Le groupe « *Architecture for REDD+ Transactions* » (ART) est un acteur majeur de cet effort de réhabilitation. Ils ont récemment mis à jour leur norme TREES (« *The REDD+ Environmental Excellence Standard* » - la norme d'excellence environnementale REDD+ mais aussi « Arbres » en Anglais) à la version 2.0.

La norme ART pour la mesure, le suivi, le rapport et la vérification des **réductions et des captages** du secteur forestier - la norme d'excellence environnementale REDD+, abrégée en TREES - (« *The REDD+ Environmental Excellence Standard* ») représente la prochaine étape dans l'évolution des efforts mondiaux pour protéger et restaurer les forêts tropicales. [c'est nous qui soulignons]⁷³

La principale innovation « qualitative » revendiquée par ART est l'octroi de crédits uniquement à partir d'approches juridictionnelles (au niveau des juridictions nationales ou infranationales), ou d'approches juridictionnelles imbriquées (regroupant des projets au sein d'une juridiction), plutôt que pour des projets uniques. Le fait d'aller au-delà du financement basé sur un projet unique stimule les marchés du carbone de plusieurs façons. Tout d'abord, le fait de travailler au niveau juridictionnel permettra de mobiliser de plus grandes quantités de carbone et de satisfaire plus facilement les besoins à grande échelle des principaux émetteurs. Cela contribuera également à masquer les abus sociaux et environnementaux : à l'échelle d'un projet unique, il est beaucoup plus facile de voir ce qui ne va pas. Ce point est important car les peuples autochtones, les ONG et les mouvements sociaux ne cessent de dénoncer les abus causés par REDD+.⁷⁴

Les approches juridictionnelles sont mises en œuvre et regroupées par l'État ou les gouvernements infranationaux, autrement dit des entités qui détiennent un pouvoir et ont une capacité considérables pour dissimuler les accaparements de terres et les violations des Droits humains.

Une autre innovation de la version 2.0 de la norme TREES consiste à ajouter des options de captage, **tout en créant un crédit unique** qui englobe la protection des forêts (émissions évitées), la gestion des forêts (émissions réduites) et la restauration des forêts ou la plantation d'arbres, y compris les plantations (captage). Les actions relevant de l'une de ces trois catégories d'activités peuvent générer un crédit TREES, les différentes activités génératrices étant seulement mentionnées sous forme d'annotations à l'unité de crédit de base. **ART-TREES précise de manière explicite que son intention est bien que tous les crédits TREES, quelle que soit leur**

ENCADRÉ 5 : L'ÉCHEC DE L'EXPÉRIENCE JURIDICTIONNELLE REDD À ACRE, AU BRÉSIL

Le programme juridictionnel REDD+ dans l'État d'Acre en Amazonie brésilienne a été présenté comme un modèle de mise en œuvre réussie.

Cependant, les peuples autochtones et les autres communautés tributaires des forêts d'Acre s'opposent fermement au programme REDD+. Leticia Yawanawá, de l'organisation de femmes autochtones SITO-KORE, déclare : « Je ne connais aucune communauté qui ait tiré un seul avantage de ce programme REDD+ »

Après plus de 15 ans de programme REDD+ à Acre, la déforestation est en hausse, tout comme dans l'ensemble de l'Amazonie brésilienne. Davantage d'infrastructures à grande échelle, d'agro-industries et d'industries extractives sont en préparation. Pendant ce temps, les peuples autochtones sont confrontés à de graves attaques contre leurs droits territoriaux ainsi que d'autres violations.⁷⁵

annotation/activité génératrice, soient « fongibles avec les réductions d'émissions dans d'autres secteurs ». Cette phrase est répétée à plusieurs reprises dans leurs documents. L'inclusion des captages du carbone forestier dans le système de crédits TREES ouvre la porte à l'obtention tant attendue d'une large acceptation des crédits REDD+, pour l'instant délaissés. Les émissions évitées et réduites seraient ainsi rendues acceptables si elles étaient regroupées en une seule unité aux côtés des captages, ce qui contribuerait par ailleurs à créer le volume de crédits nécessaire aux paris fossiles sur l'avenir.

TREES soutient une action climatique transformationnelle à grande échelle, tout en respectant une intégrité sociale et environnementale rigoureuse, en créditant les pays ou les grandes juridictions infranationales qui **réduisent les émissions** dues à la déforestation, **protègent les forêts** dans les zones « à forte densité forestière et à faible déforestation » et **captent le carbone** dans l'atmosphère en restaurant les forêts anciennes ou en plantant des arbres. (...) TREES intègre des éléments de marché normalisés **afin que les crédits de réduction et de captage des émissions soient comparables entre les juridictions et fongibles avec les réductions d'émissions d'autres secteurs.** [c'est nous qui soulignons]

73 ART-REDD. 2021. « TREES: the REDD+ Environmental Excellence Standard », artredd.org/trees/

74 Greenpeace. 2021. « The Luangwa Community Forests Project » (LCFP) in Zambia (Le projet de forêts communautaires de Luangwa (LCFP) en Zambie). https://www.greenpeace.org/static/planet4-italy-stateless/2021/06/719f406b-gp-lcfc_scientific-report_english-version-1.pdf

75 <https://www.wrm.org.uy/publications/15-years-of-redd-a-mechanism-rotten-at-the-core>, <https://cimi.org.br/2022/02/golpeverde/>

FIGURE 4 TROIS CATÉGORIES D'ACTIVITÉS INCLUSES DANS LA NORME ART-TREES

Conditions requises

TREES spécifie les conditions requises pour la quantification, le suivi, la notification et la vérification de la réduction et du captage des émissions de gaz à effet de serre (GES) par les activités REDD+ à l'échelle nationale ou celle d'une grande juridiction.

Captages

Crédits ART pour le captage du carbone résultant de l'établissement de nouvelles forêts sur des terres sans couverture forestière préalable.

Réduction de la déforestation et de la dégradation

Crédits ART pour les réductions d'émissions liées à la réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts - la priorité la plus urgente pour le secteur forestier.



Aperçu de TREES

Trois catégories d'activités sont éligibles pour générer des crédits TREES

Zones à forte densité forestière et à faible déforestation

Crédits ART pour les réductions d'émissions et les suppressions dans les juridictions qui ont une forte densité forestière et à faible déforestation (HFLD).



Source: <https://www.artredd.org/trees/>

ART-TREES a déjà obtenu plusieurs sources importantes de demande pour ses crédits. La première est le programme CORSIA (*Carbon Offsetting and Reduction Scheme for International Aviation* - Système de compensation et de réduction du carbone pour l'aviation internationale) de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). En vertu de l'accord de l'OACI sur la réduction des émissions de l'aviation internationale, toute croissance des émissions après 2020 devra être compensée par des crédits carbone équivalents.⁷⁶ Il s'agit là d'une quantité énorme de compensations carbone - une première estimation du Fonds de défense de l'environnement évalue le volume annuel de compensations qui pourrait être nécessaire à 2,5 Gt CO₂.⁷⁷ Les crédits REDD+ vérifiés par ART-TREES sont l'une des sources approuvées de crédits compensatoires que pourra utiliser CORSIA.⁷⁸ Dans sa documentation sur les unités d'émissions éligibles, l'OACI indique explicitement qu'il n'existe aucune exclusion CORSIA pour les types de crédits proposés sur le registre ART - c'est-à-dire que les annotations d'origine ne sont pas pertinentes et que tous les crédits sont considérés comme étant équivalents.⁷⁹

L'éligibilité de CORSIA a récemment été élargie pour inclure explicitement les crédits de protection forestière générés par des projets à « forte densité forestière et à faible déforestation » (*high forest, low deforestation* - HFLD).⁸⁰

Qu'est-ce que cela signifie pour la lutte contre le changement climatique ? Les compagnies aériennes vont pouvoir augmenter leurs émissions et elles pourront « compenser » ces émissions accrues en achetant des crédits TREES, dont la grande majorité seront des crédits d'évitement d'émissions provenant de la prévention de la déforestation, à la fois dans des forêts où le risque réel de déforestation est faible ou nul ainsi que dans des zones où la déforestation est en augmentation. Au final, c'est le climat qui se retrouve perdant tandis que l'industrie fossile et le secteur de l'aviation pourront poursuivre leur destruction du climat.

La littérature ART-TREES utilise une stratégie marketing du type « regardez par ici, pas par là ! », en mettant l'accent sur les « améliorations » et les « innovations » dans l'utilisation d'une approche juridictionnelle, en évitant le double décompte, en impliquant un plus grand nombre de parties prenantes et en intégrant des garanties sociales et environnementales. Mais la véritable innovation consiste à fusionner les émissions « évitées », les « réductions » et les « captages », y compris celles générées par des plantations de monoculture à grande échelle,⁸¹ en une seule unité, ce qui permet d'augmenter considérablement le volume de crédits carbone pouvant être vendus sur les marchés ainsi que dans le cadre de CORSIA. Cela permet aussi, peut-être, de

⁷⁶ La date de début a été modifiée pour tenir compte de l'impact de la pandémie mondiale sur le secteur de l'aviation. https://www.icao.int/environmental-protection/Documents/Assembly/Resolution_A40-19_CORSA.pdf

⁷⁷ Environmental Defense Fund. 2018. « Carbon prices under carbon market scenarios consistent with the Paris Agreement: implications for the Carbon Offsetting and Reduction Scheme for International Aviation » (Prix du carbone selon des scénarios de marché du carbone conformes à l'Accord de Paris : implications pour le système de compensation et de réduction du carbone pour l'aviation internationale (CORSIA)). https://www.edf.org/sites/default/files/documents/CORSIA%20Carbon%20Markets%20Scenarios_0.pdf

⁷⁸ « L'approbation par l'OACI de l'utilisation des crédits REDD+ nationaux et infranationaux par les compagnies aériennes pour satisfaire aux obligations CORSIA reflète une décennie d'évolution de REDD+. L'octroi de crédits dans le cadre de l'ART, par exemple, garantit que les juridictions répondent aux exigences standard du marché en matière de comptabilité solide, de vérification par une tierce partie indépendante et d'émission d'unités sérialisées sur un registre transparent. Ces exigences permettent aux crédits ART émis pour des projets REDD+ juridictionnels d'être fongibles sur les marchés avec les crédits d'autres secteurs et d'attirer des financements à l'échelle nécessaire pour protéger et restaurer la couverture forestière mondiale ». <https://www.artredd.org/wp-content/uploads/2020/11/ART-Approved-to-Supply-Units-to-CORSIA-FINAL.pdf>

⁷⁹ OACI. 2021. « CORSIA Eligible Emissions Units » (Unités d'émissions éligibles au titre de CORSIA). Document 8. Novembre. https://www.icao.int/environmental-protection/CORSIA/Documents/TAB/ICAO%20Document%2008_CORSA%20Eligible%20Emissions%20Units_March%202022.pdf

⁸⁰ Voir la note de bas de page 55 et Streck et al. 2022.



contourner les interdictions réglementaires sur le carbone forestier comme c'est le cas dans le cadre de l'EU-ETS.

En plus de fournir des crédits à CORSIA, la norme ART-TREES et les crédits TREES sont utilisés par la coalition LEAF (*Lowering Emissions by Accelerating Forest finance* - Réduire les émissions en accélérant la finance forestière), une coalition rassemblant des gouvernements (États-Unis, Royaume-Uni et Norvège) et des entreprises du secteur des industries fossiles⁸² et qui mobilise de manière ostentatoire des fonds pour la protection des forêts. La coalition LEAF a une double nature: elle vise à la fois les investissements gouvernementaux dans les programmes d'évitement de la déforestation ainsi que les opérations de compensation par les entreprises. La coalition LEAF est le dernier effort de haut niveau visant à mobiliser des fonds pour la protection des forêts tout en recouvrant d'un manteau vert les principaux producteurs/générateur d'émissions fossiles comme les gouvernements des États-Unis, du Royaume-Uni et de la Norvège, les fonds BlackRock et les entreprises comme Delta, Nestlé, Unilever et WalMart.⁸³ Il est intéressant de noter que la coalition LEAF était présente à la COP 26 de la CCNUCC à Glasgow, dans le but probable de démontrer son « ambition climatique ».⁸⁴ Son site web affirme que ses crédits peuvent contribuer à ce que les pays atteignent leurs objectifs en matière de contributions déterminées au niveau national (CDN ou NDC).⁸⁵

La coalition LEAF a pour objectif déclaré d'agréger « la demande des participants du secteur des entreprises et des secteurs souverains pour des résultats REDD+ qui répondent à la norme indépendante ART-TREES ».⁸⁶ La demande des entreprises participantes ne porte pas toujours sur des crédits négociables. Des acteurs comme Unilever ont pris la décision de ne pas s'engager dans le marché volontaire, mais plutôt d'affecter un certain montant des dépenses annuelles de l'entreprise à des « contributions » à l'effort mondial. Unilever est déjà engagé dans des approches telles que le « *in-setting* » (l'inverse de « *off-setting* »), c'est-à-dire l'équilibre ostensible des émissions et des captages au sein de sa propre chaîne de valeur. La compensation par « *in-setting* » est beaucoup moins transparente : Unilever peut passer des contrats avec des

agriculteurs ou des propriétaires terriens au sein de sa chaîne d'approvisionnement pour qu'ils réalisent des captages, sans avoir besoin de s'appuyer sur des cadres comptables externes. Le fait d'adhérer à LEAF lui permet de se donner une image verte en affichant publiquement d'importants investissements dans le maintien des forêts sur pied, une opération d'écoblanchiment efficace pour une entreprise qui affiche une longue et sordide histoire de déforestation massive liée à ses produits.⁸⁷

Le soutien gouvernemental fournit une couverture et une légitimité supplémentaires à un crédit compensatoire consolidé qui mélange les émissions REDD+ « évitées » et les captages. Comme pour ART-TREES, la documentation LEAF insiste beaucoup sur les mesures prises pour créer des crédits de « haute qualité ». Il faut regarder de près les détails, comme nous le faisons dans cette Section, pour découvrir **que les crédits TREES générés mélangent les compensations par captage et les émissions évitées mais aussi que les captages forestiers peuvent être réalisés via des plantations d'arbres en monoculture à grande échelle.**

L'objectif global d'ART-TREES et de la coalition LEAF semble clair : intégrer davantage les forêts sur pied dans les marchés de compensation du carbone.⁸⁸ Cela a constitué un dilemme pour les acteurs tant du côté de l'offre que de la demande. Ceux qui souhaitent utiliser les marchés pour protéger les forêts n'ont pas vu de demande pour des crédits REDD+ proportionnellement aux besoins de financement perçus, et l'offre dépasse constamment la demande, ce qui maintient la valeur des crédits à un faible niveau. Ceux qui souhaitent utiliser les compensations pour légitimer la poursuite continue de combustibles fossiles savent que l'offre de crédits compensatoires devra augmenter considérablement pour ce faire. L'association des concepts de « évitement », « réduction » et « captage » dans un seul et même crédit sera particulièrement utile pour ceux qui cherchent à vendre des crédits forestiers basés sur l'évitement et les réductions, étant donné la prise de conscience croissante que ni les émissions « évitées » ni les émissions « réduites » ne peuvent compenser les quantités d'émissions en cours. Cela permet

81 ART-TREES se félicite de l'inclusion des plantations d'arbres en monoculture : « TREES 2.0 élargit l'attribution de crédits à l'échelle de la juridiction pour inclure les captages de carbone qui résultent de l'établissement de forêts sur des terres sans couverture forestière. » Dans leur glossaire du captage, les plantations sont désignées comme des « zones de nouvelles plantations commerciales ». En expliquant pourquoi les forêts de plantations et la restauration naturelle de forêts sur pied seront traitées de la même manière, le glossaire poursuit en indiquant que « l'atmosphère bénéficie de la séquestration du carbone indépendamment qu'il s'agisse de forêt naturelle ou de forêt commerciale, ... les deux devraient être éligibles pour l'attribution de crédits ». <https://www.artredd.org/wp-content/uploads/2021/12/ART-Removals-Primer.pdf>

82 Au moment de la rédaction de cet article, il s'agit d'Amazon, Airbnb, Bayer, BCG, BlackRock, Burberry, Delta Air Lines, E.ON, EY, GSK, Intertek, Inditex, McKinsey, Nestlé, PWC, Salesforce, SAP, Unilever et Walmart.

83 C. Lang. 2021. « *Re-branding REDD : how the LEAF coalitions aims to greenwash Big Polluters like Delta Airlines, Amazon, Bayer, Nestlé, Salesforce, and Unilever* » (Re-branding de REDD+ : comment les coalitions LEAF visent à écoblançir les gros pollueurs comme Delta Airlines, Amazon, Bayer, Nestlé, Salesforce et Unilever). 21 novembre. <https://redd-monitor.org/2021/11/01/re-branding-redd-how-the-leaf-coalition-aims-to-greenwash-big-polluters-like-delta-airlines-amazon-bayer-nestle-salesforce-and-unilever/>

84 Emergent. 2021. « *LEAF coalition mobilizes \$1 billion for tropical forest conservation* » (La coalition LEAF mobilise un milliard de dollars pour la préservation des forêts tropicales). 2 novembre. <https://www.emergentclimate.com/leaf-mobilizes-1-billion-for-forest-protection/>

85 « La coalition LEAF offre aux pays forestiers tropicaux et subtropicaux les moyens d'avancer plus rapidement vers la fin de la déforestation, tout en les soutenant dans la réalisation de leurs contributions déterminées au niveau national (CDN) dans le cadre de l'Accord de Paris. » <https://leafcoalition.org/>

86 Coalition LEAF. N.d. <https://leafcoalition.org/>

87 Greenpeace Asie du Sud-Est. 2018. « *Greenpeace investigation exposes how world's biggest brands are still linked to rainforest destruction in Indonesia* » (Une enquête de Greenpeace expose comment les plus grandes marques du monde sont toujours liées à la destruction de la forêt tropicale en Indonésie). 19 septembre. <https://www.greenpeace.org/southeastasia/press/1167/greenpeace-investigation-exposes-how-worlds-biggest-brands-are-still-linked-to-rainforest-destruction-in-indonesia/>

88 Tout comme pour ART-TREES, les organisations centrales dans la construction et le soutien à la coalition LEAF, comme par exemple le Fonds « *Emergent and Environmental Defense Fund* », sont étroitement liées à la fois aux marchés du carbone et à REDD+. Le Fonds « *Emergent* » a été créé par le Fonds EDF en 2019.

de balayer sous le tapis les questions dérangeantes ayant trait, entre autres, au gonflement des lignes de référence et des fuites de carbone. Il reste à voir si cette stratégie de confusion et cette consolidation en un seul crédit sera efficace pour pousser les Parties de la CCNUCC ou les États membres de l'Union européenne à autoriser les crédits REDD+ dans leurs mécanismes d'échange.

Ces deux innovations sont centrales : un nouveau récit centré sur la « qualité » et une nouvelle approche sans discrimination de l'octroi de crédits, partant du principe que toutes les compensations se valent. Il n'est peut-être pas surprenant de constater que ces innovations sont reproduites dans le travail du Groupe TSVCM, qui - dans sa quête de crédits carbone totalement fongibles - fait également sa part pour brouiller les pistes quand il s'agit de distinguer entre les émissions évitées, les réductions d'émissions et les captages.

TASK FORCE ON SCALING VOLUNTARY CARBON MARKETS (GROUPE DE TRAVAIL SUR LA MISE À L'ÉCHELLE DES MARCHÉS VOLONTAIRES DU CARBONE - TSVCM) : LA FABRICATION D'UN ACTIF

Le Groupe TSVCM a été créé par l'Institut international de la finance, sous la direction de Mark Carney, ancien gouverneur de la Banque d'Angleterre et du Canada et actuellement vice-président de « Brookfield Asset Management ». Il est coprésidé par Bill Winters, PDG de « Standard Chartered », et Annette Nazareth, ancienne commissaire de la Commission américaine des valeurs mobilières et des changes.

Parmi les 55 membres de Groupe de travail, 28 représentent des banques, des sociétés d'investissement et de négoce, des compagnies aériennes, des compagnies maritimes ou des entreprises liées aux combustibles fossiles (voir encadré 6), qui ont toutes vraisemblablement des quantités importantes d'actifs « échoués » à protéger et, idéalement, à « déséchouer ». Le fait que les institutions financières mondiales aient pris le leadership de cette instance n'est peut-être pas surprenant, étant donné que les institutions financières du G20 sont exposées pour 22 000 milliards de dollars aux risques de transition (ou « actifs échoués ») des industries à forte intensité de carbone, ce qui représente près de 20 % de leurs prêts et investissements. Les banques sont exposées à hauteur de 13 800 milliards de dollars et les gestionnaires d'actifs à hauteur de 6 600 milliards de dollars.⁸⁹ En « écologisant » l'image des entreprises et en contribuant à faire croire qu'un avenir fossile est encore possible, les compensations et l'idée de captage peuvent servir à « remettre à flot » ces actifs.

Le Groupe TSVCM a débuté ses travaux en septembre 2020 en partant du principe que le marché de la compensation carbone devait être multiplié par 15.⁹¹ L'année suivante il a publié un rapport final et des recommandations.⁹² L'un de ses derniers résultats a été d'établir le « Integrity Council for the Voluntary Carbon Market » (Conseil de l'intégrité du marché volontaire du carbone - IC-VCM) pour prendre en charge le travail de « gouvernance » du marché volontaire.⁹³

L'ambition affichée pour le marché volontaire, telle qu'exprimée dans le rapport final du Groupe TSVCM, est double : créer des crédits carbone à haute intégrité et des

ENCADRÉ 6 : BANQUES, SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT ET DE NÉGOCE, COMPAGNIES AÉRIENNES ET MARITIMES ET ENTREPRISES LIÉES AUX COMBUSTIBLES FOSSILES REPRÉSENTÉES AU SEIN DE LA « TASK FORCE ON SCALING VOLUNTARY CARBON MARKETS ».⁹⁰

AXA	Bank of America	BBVA	BP
BlackRock	BNP Paribas	Boeing	Dangote
DBS Bank	Delta Airlines	easyJet	Etihad
Geely	Goldman Sachs	Itaú Unibanco	London Stock Exchange Group
Macquarie	Maersk	Mahindra	Rabobank
RWE	Shell	Tata	Temasek
Total Energies	Trafigura	UBS	Vitol

89 The Energy Mix. 2021. « '\$22-trillion time bomb' ahead unless banks drop high-carbon investments, Moody's warns. » (Moody's met en garde contre une « bombe à retardement de 22 trillions de dollars » si les banques n'abandonnent pas les investissements à forte teneur en carbone). 28 novembre. <https://www.theenergymix.com/2021/11/28/22-trillion-time-bomb-ahead-unless-banks-drop-high-carbon-investments-moodys-warns/>

90 Groupe de travail sur le développement des marchés volontaires du carbone. N.d. <https://www.iif.com/tsvcm>

91 Groupe de travail sur le développement des marchés volontaires du carbone. 2020. « Explanatory note: our ambition, timeline and deliverables » (Note explicative : notre ambition, notre calendrier et nos résultats). 30 septembre. <https://www.iif.com/tsvcm/Main-Page/Publications/ID/4098/Explanatory-Note-Our-Ambition-Timeline-and-Deliverables>

92 Groupe de travail sur le développement des marchés volontaires du carbone. 2021. Rapport de la phase II. 8 juillet. https://www.iif.com/Portals/1/Files/TSVCM_Phase_2_Report.pdf

93 Bien que le rapport ne le mentionne pas explicitement, on peut supposer que la préférence des acteurs concernés va à l'autocontrôle volontaire du marché plutôt qu'à sa régulation par les gouvernements.

marchés robustes, transparents et dotés de liquidités. Bien sûr, des marchés robustes, transparents et liquidisés nécessitent un produit de base sous-jacent qui soit stable. La première ambition vient en appui de la seconde.

Le nouvel Conseil IC-VCM sera chargé de créer et de définir les termes d'un nouveau type de crédit carbone, basé sur un ensemble de principes fondamentaux de crédit (« Core Credit Principles » - CCP).⁹⁴ Comme on pouvait s'y attendre, ce nouveau crédit carbone sera une monnaie unique - le crédit CCP - indépendamment du fait que ces crédits soient générés par des captages, des évitements d'émissions ou des réductions. Les crédits peuvent également être étiquetés avec des « attributs », qui indiquent notamment si les crédits ont été générés par des compensation d'évitement ou de captage, quel type de méthodes de réduction ou de captage sont utilisées (technologiques ou naturelles), quel type de méthodes de stockage du carbone sont utilisées (naturelles ou artificielles), si les ajustements correspondants ont été effectués conformément aux règles de l'Article 6 de l'Accord de Paris, et s'il existe ou non des co-bénéfices associés au projet.

Les crédits CCP sont standardisés. Comme pour les crédits ART-TREES, les attributs spécifiques des crédits sont inclus sous forme d'annotation dans le registre central des crédits. C'est l'adhésion aux principes CCP qui permet de donner une apparence identique à tous les différents types de compensations et à les unifier en un seul crédit. Les différences sont balayées sous le tapis de la « gouvernance » et de « l'intégrité ».

Selon les termes mêmes du groupe de travail, « les contreparties centrales permettent des approches innovantes en matière de collectivisation des risques et de la rationalisation de la création, du transfert et de l'utilisation des crédits ».⁹⁵

La normalisation de la contrepartie centrale est la première étape de la création de marchés « robustes, transparents et liquidisés ». Une autre étape essentielle est l'harmonisation des conditions dans lesquelles ces crédits sont négociés. Le Conseil IC-VCM est en train de définir les termes du crédit CCP. Un groupe de travail juridique travaille en coulisse pour élaborer le langage des contrats de référence de base pour les échanges commerciaux.

Le rapport final note la nécessité d'harmoniser les principes juridiques, de « rationaliser le paysage juridique » pour « créer, et donc commercialiser, un produit véritablement fongible ». Les éléments juridiques comprennent des dispositions sur la limitation de la responsabilité, la force majeure, le règlement des litiges, la cybersécurité, la résiliation, les journaux vérifiables, la conformité fiscale et

les pratiques interdites. L'harmonisation de ces éléments au sein d'un contrat de référence de base permettra, selon le groupe de travail juridique, de créer un produit plus uniforme et donc plus facilement négociable. Ils contribueront à l'harmonisation entre les différents types de méthodologie, les juridictions et les cadres de réglementation financière. Les différents standards, tels que « Verra » ou le « Gold Standard », devront intégrer ces éléments juridiques de base dans leurs conditions d'utilisation afin de pouvoir émettre des crédits CCP.

Des produits plus uniformes d'un point de vue juridique contribuent à la mise à l'échelle du marché. Ils facilitent également le changement de nature de la contrepartie centrale, qui passe du statut de marchandise à celui d'actif. Les différents participants au marché de la contrepartie centrale ont des besoins différents, qu'il s'agisse de compensations d'émissions à court terme et de gré à gré, de contrats à terme permettant de se couvrir contre les risques de prix ou simplement de lieux suffisamment sûrs pour y placer les capitaux spéculatifs excédentaires. La solidité de l'actif sous-jacent - un crédit CCP fongible et de « haute qualité » - est essentielle à la création de produits dérivés et d'autres types de titres et de produits d'investissement basés sur le crédit CCP, tout comme le sont les conditions des transactions sur le marché.

L'objectif est de rendre tout cela identique - crédits REDD+, captages par la restauration des forêts, évitement des émissions grâce à des projets d'énergie renouvelable, captage dans les sols des grands projets agricoles, biogaz issu de l'élevage industriel, projets agroforestiers à grande et petite échelle. Cette diversité d'opérations, de méthodologies, de paysages, d'entreprises et de projets de subsistance pose un sérieux problème dans un marché mondial des produits de base qui fonctionne selon le principe d'uniformité.

Dans leur essence même, ces projets ne sont pas fongibles - il y a des différences fondamentales de nature et d'impact sur le climat entre le carbone fossile et le carbone terrestre, les captages et les émissions évitées, le stockage permanent et la séquestration temporaire. Il faut donc cacher ces détails dérangeants si l'objectif ultime, comme nous le supposons, est avant tout de créer un marché qui puisse permettre de « remettre à flot » les actifs fossiles « échoués » des compagnies de charbon, de pétrole et de gaz, des banques mondiales, des gestionnaires d'actifs, des compagnies aériennes et maritimes - tous ces secteurs et entités représentés dans l'encadré 6. Le fait de rendre tous les crédits de compensation identiques permet d'atteindre le volume et la portée nécessaires pour imaginer et mettre en œuvre ce fameux « pari fossile sur l'avenir ».

⁹⁴ L'IC-VCM organisera une consultation sur les contreparties centrales en mai 2022 et prévoit d'annoncer une décision en septembre 2022

⁹⁵ Groupe de travail sur le développement des marchés volontaires du carbone. 2021. Annexe technique. 8 juillet. https://www.iif.com/Portals/1/Files/TSVCM_Phase_2_%20Report_Technical_appendix.pdf

PEINDRE LE CHÂTEAU DE CARTES EN VERT

04



La déforestation pour faire place à une plantation d'huile de palme à Bornéo, en Malaisie. © Rich Carey / Shutterstock

Ces dix dernières années, les pratiques de compensation des émissions carbone ont fourni amplement de matière pour des critiques cinglantes des projets de compensation et du marché des compensations. Qu'il s'agisse de la déforestation de forêts anciennes pour la plantation de monocultures d'arbres dans le cadre de projets de captage de carbone forestier ou d'usines chimiques produisant délibérément un gaz à puissant effet de serre en tant que sous-produit d'autres processus industriels, puis générant ensuite des crédits compensatoires grâce à la destruction du même gaz (un projet commercial lucratif, même si bizarre, qui est rendu possible par le très haut potentiel de réchauffement de ce gaz et donc par la valeur monétaire des crédits d'émissions évités par sa destruction), le marché de la compensation carbone regorge d'histoires de faux crédits, de crédits de pacotille et de crédits volés.⁹⁶ La notion de

« compensation » des émissions carbone comporte de nombreuses connotations négatives, et YouTube est plein de vidéos virales qui se moquent du concept même.⁹⁷

Dans le cadre des efforts déployés récemment pour « redorer le blason » des compensations carbone, les acteurs du marché, y compris un petit nombre d'organisations non gouvernementales favorables au marché, ont mené un effort concerté de relations publiques pour améliorer l'image des compensations carbone. Ce travail de relations publiques implique d'abord d'admettre qu'il existe des « mauvaises compensations », ce qui permet ensuite de créer un récit autour des « bonnes compensations », ou dans le langage de leurs promoteurs, des compensations de « haute qualité ». Le terme « intégrité » est également utilisé en parallèle du concept de « haute qualité » dans ces efforts de marketing.

⁹⁶ C. Girardin, et al. 2021. « *Nature-based solutions can help cool the planet—if we act now* » (Les solutions naturelles peuvent aider à refroidir la planète - si nous agissons maintenant). *Nature* 593 : 191.194 ; J. Hance. 2011. « *Carbon credit market for HFC-23 racked by fraud* » (Le marché des crédits carbone pour le HFC-23 est miné par la fraude). 30 novembre. <https://news.mongabay.com/2011/11/carbon-credit-market-for-hfc-23-racked-by-fraud/>

⁹⁷ Cheat Neutral. 2007. https://www.youtube.com/watch?v=f3_CyVDDPk ; Climate Ad Project. 2021. « *Murder offsets* ». <https://www.youtube.com/watch?v=PQbYk1p2cn8>.

DÉFINIR L'INTÉGRITÉ : LE « CONSEIL DE L'INTÉGRITÉ » ET L'INITIATIVE « VOLUNTARY CARBON MARKETS INTEGRITY » (INTÉGRITÉ VOLONTAIRE DES MARCHÉS DU CARBONE - VCMI)

Le Groupe TSVCM a nommé son nouvel organe de gouvernance « Conseil de l'intégrité du marché volontaire du carbone (« *Integrity Council for the Voluntary Carbon Market* » - IC-VCM) ». Sa mission déclarée est de définir et de faire appliquer des normes mondiales (volontaires) pour les marchés du carbone. Ce nouveau Conseil de l'intégrité compte 22 membres, dont des représentants de trois ONG favorables au marché : « Conservation International » (CI), « Environmental Defense Fund » (EDF), et le « World Resources Institute » (WRI).

En 2021 le « Meridian Institute » a développé l'initiative « Voluntary Carbon Market Integrity » (Intégrité volontaire des marchés du carbone - VCMI), « une plateforme multipartite visant à favoriser une participation aux marchés volontaires du carbone qui soit crédible et alignée sur le principe du zéro émission nette ». Ses priorités immédiates sont de développer des orientations et conseils de haute intégrité pour les acheteurs de crédits carbone et de soutenir leur accès aux marchés de haute intégrité. Le « Meridian Institute » continue d'assurer le secrétariat de l'initiative, qui devrait évoluer à la suite de la COP26. Les ONG membres du groupe consultatif d'experts comprennent des représentants du Fonds EDF, de l'institut WRI et du World Wildlife Fund (WWF).

La division du travail a été organisée comme suit : la « Task Force » et ses groupes de travail subsidiaires, ainsi que le « Conseil de l'intégrité », se concentrent sur l'offre du marché, tandis que l'Initiative VCMI est axée sur la demande et les recommandations aux entreprises ainsi qu'aux gouvernements concernant les déclarations crédibles qu'ils pourraient faire concernant l'impact de leurs actions. L'Initiative VCMI se situe à cheval sur l'interface offre-demande, puisqu'elle aide également les pays à élaborer des stratégies visant à améliorer leurs possibilités de vendre des crédits sur les marchés volontaires, conformément aux règles internationales prévues à l'Article 6 de l'Accord de Paris.

Des militants défilent dans la rue lors d'une manifestation pour la justice climatique, pendant la COP 24 en Pologne, en 2018.

© Richard Dixon /
Amis de la Terre Écosse

LA FABRICATION D'UN CONSENSUS SUR LE CARBONE DE « HAUTE QUALITÉ »

Fin 2021, l'institut Meridian a publié un projet de déclaration de « consensus » sur les crédits carbone de haute qualité issus de la forêt tropicale : « améliorer l'intégrité et l'impact des crédits carbone des forêts tropicales en orientant la demande des entreprises ». ⁹⁸ Ce « consensus » n'était en fait soutenu que par six ONG mondiales - CI, EDF, The Nature Conservancy (TNC), Wildlife Conservation Society (WCS), WRI et WWF - ainsi que deux organisations partenaires de la région amazonienne. Plusieurs de ces ONG ont joué un rôle important en tant qu'intermédiaires dans un grand nombre de scandales liés à la compensation des émissions terrestres, scandales qui ont fait la une des journaux internationaux ces dernières années. ⁹⁹

En bref, la déclaration conseille aux acheteurs de crédits compensatoires de carbone forestier d'accorder la priorité à la protection des forêts à l'échelle de la juridiction plutôt qu'à l'échelle du projet (ce qui est également l'une des priorités de la norme ART-TREES) et de préférer les crédits de réductions d'émissions plutôt que les crédits de captages, par le biais de contrats d'achat anticipé afin d'élargir l'offre. ¹⁰⁰



98 « Draft consensus statement on high quality tropical forest carbon credits » (Projet de déclaration de consensus sur les crédits carbone de haute qualité pour les forêts tropicales). 2021. <https://s31207.pcdn.co/wp-content/uploads/2021/11/Final-Draft-Consensus-Statement-on-High-Quality-Tropical-Forest-Carbon-Credits-2.pdf>

99 Par exemple, voir B. Elgin. 2020. « These trees are not what they seem » (Ces arbres ne sont pas ce qu'ils semblent être). Bloomberg 9 décembre. <https://www.bloomberg.com/features/2020-nature-conservancy-carbon-offsets-trees/>

100 Par exemple, le document conseille que « l'équilibre relatif des différents types de crédits forestiers tropicaux au sein d'un portefeuille devrait évoluer au fil du temps dans le sens d'une plus forte pondération des crédits à l'échelle de la juridiction, y compris les projets entièrement imbriqués ».

AU-DELÀ DE LA COMPENSATION : PRODUITS DÉRIVÉS, SPÉCULATION ET NOUVELLES CLASSES D'ACTIFS

05



Une plantation d'huile de palme en Indonésie.
© Izlan Somai / Shutterstock

Une série d'entités investies dans le marché du carbone ont soutenu à coups de millions de dollars la création et le travail du TSVCM et de sa vitrine, le Conseil d'intégrité ainsi que les groupes de travail opérant en coulisse.¹⁰¹ Comme nous l'avons déjà signalé plus haut, il est difficile d'imaginer que cet ensemble de grandes entreprises fortement impliquées dans la gestion et l'exploitation profitable de l'économie fossile ne cherche pas avant tout à « remettre à flot » leurs actifs « échoués ».

Il est également clair que les acteurs impliqués dans la construction du marché ont des intentions qui vont au-delà de la simple compensation des émissions. Au-delà de la création et l'expansion de ces marchés, dont les créateurs attendent une croissance exponentielle multipliée par 15

des unités de crédit échangées, par rapport au volume actuel, ces acteurs économiques prévoient également une expansion des options d'échange et de profit sur les marchés secondaires et les marchés dérivés (par exemple, via des contrats à terme et des swaps). Même si une partie des échanges sur les marchés secondaires et les marchés dérivés peut avoir pour objectif la compensation des émissions de gaz à effet de serre,¹⁰² il est néanmoins évident que ces marchés seront également utilisés à des fins purement spéculatives, comme c'est déjà le cas pour toute autre marchandise ou actif titrisé.¹⁰³ Bien entendu, plus il y aura de crédits créés et échangés, sous quelque forme et à quelque fin que ce soit, plus grand sera le risque de conséquences dévastatrices pour le climat, la biodiversité, les peuples autochtones et les communautés locales.

¹⁰¹ Groupe de travail sur le développement des marchés volontaires du carbone. N.d. <https://www.iif.com/tsvcm>

¹⁰² The unearthed report. https://unearthed.greenpeace.org/2022/05/02/carbon-offsetting-market-climate/?utm_campaign=Weekly%20Briefing&utm_content=20220506&utm_medium=email&utm_source=Revue%20newsletter

¹⁰³ « Étant donné que [les crédits] ont une valeur financière, ils constituent une opportunité d'investissement, ce qui signifie que, dans de nombreux cas, les participants au marché ne se limitent pas aux entités chargées de la conformité, mais peuvent également inclure de nombreux intermédiaires financiers tels que des sociétés d'investissement, des banques, des maisons de courtage et peut-être même des particuliers. » International Climate Action Partnership. 2013. « Carbon market oversight primer ». https://icapcarbonaction.com/en/?option=com_attach&task=download&id=257

Les travaux plus souterrains et techniques permettant la transformation des crédits compensatoires simples en produits dérivés et en titres se font au sein du Groupe de travail juridique et contractuel du TSVCM. Les Conditions d'Utilisation Standard permettent d'agrèger les crédits et de les vendre en grandes quantités dans différents types de transactions. L'encadré ci-dessous présente un exemple de quatre possibilités de transactions, en commençant par un cas hypothétique où un développeur de projet forestier (plantation ?) en Asie vend des crédits compensatoires pour des captages futurs à une compagnie pétrolière et gazière. La compagnie pétrolière et gazière peut se prémunir contre une hausse des prix des crédits CCP en payant immédiatement un coût fixe pour des crédits à terme, livrables dans 10 ans. Les autres exemples illustrés s'appuient encore plus sur le jargon financier afin de décrire l'éventail des transactions futures possibles qui sont imaginées : options d'achat, swaps, contrats au comptant et méta-contracts à terme.

La création d'un actif sous-jacent uniforme permettra d'augmenter et d'atteindre le volume des crédits compensatoires disponibles qui sont nécessaires si l'on veut pouvoir envisager un « pari fossile sur l'avenir ». Cela permettra également de créer de nouveaux types de produits dérivés et de titres, ainsi que de nouvelles classes d'actifs.

Il y a plus de dix ans déjà, les premières mises en garde avaient été lancées contre ce risque de créer une nouvelle crise des « subprime du carbone », une appellation qui fait référence aux prêts hypothécaires à risque qui formaient les actifs sous-jacents des nouveaux produits dérivés adossés à des prêts hypothécaires, comme les obligations adossées à des créances (*collateralised debt obligations*) et les contrats d'échange sur défaut (*credit default swaps*).¹⁰⁴ Les investissements massifs dans ces montages financiers complexes s'appuyant sur des actifs pourris sous-jacents ont entraîné des faillites bancaires majeures et sont à l'origine de la crise bancaire de 2007 ainsi que la crise financière planétaire de 2008.

FIGURE 5 | UN EXEMPLE TIRÉ DE L'ANNEXE TECHNIQUE DU RAPPORT FINAL TSVCM ILLUSTRANT LES MULTIPLES UTILISATIONS POSSIBLES DES CRÉDITS COMPENSATOIRES QUI SERONT FACILITÉES PAR LES CONDITIONS CONTRACTUELLES NORMALISÉES DE BASE

Les mécanismes de contrats intégrés permettent des cas d'utilisation supplémentaires pour les futurs livrables



Financement initial du projet par le biais d'un accord d'écoulement avec un prix fixe pour couvrir le risque de prix pour le fournisseur

Méthode de livraison : livraison physique

Un développeur de projet forestier en Asie a besoin des revenus futurs de ses crédits d'élimination pour financer sa pépinière. Une grande société internationale d'exploitation pétrolière et gazière finance 50 % d'avance et s'engage à acheter les crédits de captage carbone au cours des 10 prochaines années à un prix fixe via un ERPA. Sur la base de cet accord, une banque finance les autres 50 % par le biais d'un prêt. Les parties utilisent les signaux de prix des contrats métafutur à long-terme de captage qu'elles utilisent pour couvrir leurs risques de prix et pour l'évaluation annuelle de leurs accords.



Couverture intermédiaire contre le risque de prix

Méthode de livraison : livraison physique

Un détaillant mondial souhaite compenser son empreinte carbone en soldant des crédits CCP via un intermédiaire chaque trimestre de l'année. Le détaillant exige dans son appel d'offres que l'intermédiaire garantisse un prix fixe au cours de l'année. L'intermédiaire couvre le risque de prix via le contrat méta-futur et solde les crédits CCP au nom du détaillant sur son compte de méta-registre.



L'utilisateur final se couvre contre le risque de prix grâce à une option d'achat

Méthode de livraison : livraison physique

Une grande banque internationale veut compenser son empreinte carbone pour la première fois pour l'année à venir. En raison de la grande incertitude concernant le volume et la hausse des prix des crédits CCP, elle décide d'acheter le nombre minimum de crédits nécessaires au premier trimestre via une bourse au comptant. Pour ces volumes incertains, son bureau de négoce de matières premières est en mesure de fixer le prix d'une option d'achat et de couvrir le risque sous-jacent par le biais du contrat méta-futur de liquidités de décembre.



Échanger un contrat à terme contre des contrats au comptant à proximité de la date de sortie

Méthode de livraison : livraison en espèces des contrats à terme suivie d'une livraison physique des contrats au comptant

En raison de la fluctuation de l'utilisation de sa flotte au cours de l'année, une compagnie aérienne décide d'acheter des crédits CCP via le contrat méta-futur arrivant régulièrement à échéance en décembre sur la base de ses chiffres MRV mensuels. Peu avant la livraison du contrat en décembre, elle échange sa position future contre différents contrats au comptant représentant des projets dans les régions où elle est active.

Source: https://www.iif.com/Portals/1/Files/TSVCM_Phase_2_%20Report_Technical_appendix.pdf

¹⁰⁴ Chan, Michelle. 2009. « Subprime carbon? Rethinking the world's largest new derivatives market » (Subprime du carbone ? Repenser le nouveau marché de produits dérivés le plus important au monde). Amis de la Terre US. <https://foe.org/resources/subprime-carbon-re-thinking-the-worlds-largest-new-derivatives-market/>

Malgré tous les efforts du TSVCM, les termes et les contrats ne permettront pas de consolider l'actif sous-jacent, les crédits compensatoires du carbone. Des entreprises comme NCX établiront leurs propres mesures de décompte et un marché du carbone à grande échelle consommera leurs tonnes de carbone comme n'importe quelle autre tonne de carbone à vendre sur ce marché. Les agrégateurs de crédits regrouperont les crédits compensatoires de différents développeurs de projets, opérant dans différents pays, en amalgamant les captages futurs promis et les émissions évitées dans le passé. Les marchés dérivés sont dominés par les spéculateurs financiers. Plus de complexité signifie plus de possibilités de spéculation et de paris risqués.

NOUVEAUX PRODUITS DÉRIVÉS, NOUVELLES CLASSES D'ACTIFS ?

Nous assistons déjà à une prolifération de nouveaux produits dérivés basés sur les compensations carbone. Par exemple, en 2021, la Bourse de Chicago, le « *Chicago Mercantile Exchange* » a commencé à vendre deux nouveaux contrats à terme : un pour les compensations d'émissions mondiales et un autre pour les compensations d'émissions naturelles-mondiales. Selon leur site Web, ces « contrats à terme offrent aux entreprises un moyen simple d'atteindre

leurs objectifs de réduction des émissions en utilisant des compensations de haute qualité, basées sur la nature et provenant exclusivement de projets d'agriculture, de foresterie et d'autres utilisations des terres (*agriculture, forestry, and other land use - AFOLU*) ».¹⁰⁵

La Bourse de New York et le « Intrinsic Exchange Group » ont introduit une toute nouvelle classe d'actifs - les Sociétés d'actifs naturels (*Natural Asset Companies - NAC*) - qui permettent de « convertir les actifs naturels en capital financier ». « Les NACs capteront la valeur intrinsèque et productive de la nature et fourniront une réserve de valeur basée sur les actifs vitaux qui sous-tendent l'ensemble de notre économie et rendent la vie sur terre possible ». Les exemples d'actifs naturels qui pourraient bénéficier de la structure NAC incluent des paysages naturels tels que les forêts, les zones humides et les récifs coralliens, ainsi que les terres exploitées telles que les exploitations agricoles. « La séquestration (c'est-à-dire le captage) du carbone est la principale valeur décrite dans leur matériel promotionnel. « Les Sociétés d'actifs naturels détiendront les droits sur les services écosystémiques produits par les paysages naturels ou les exploitations. Ces droits seront concédés sous licence par des nations souveraines, des propriétaires fonciers privés ou des entreprises possédant d'importantes propriétés foncières... qui s'efforcent de faire entrer les actifs naturels dans le courant financier dominant. »

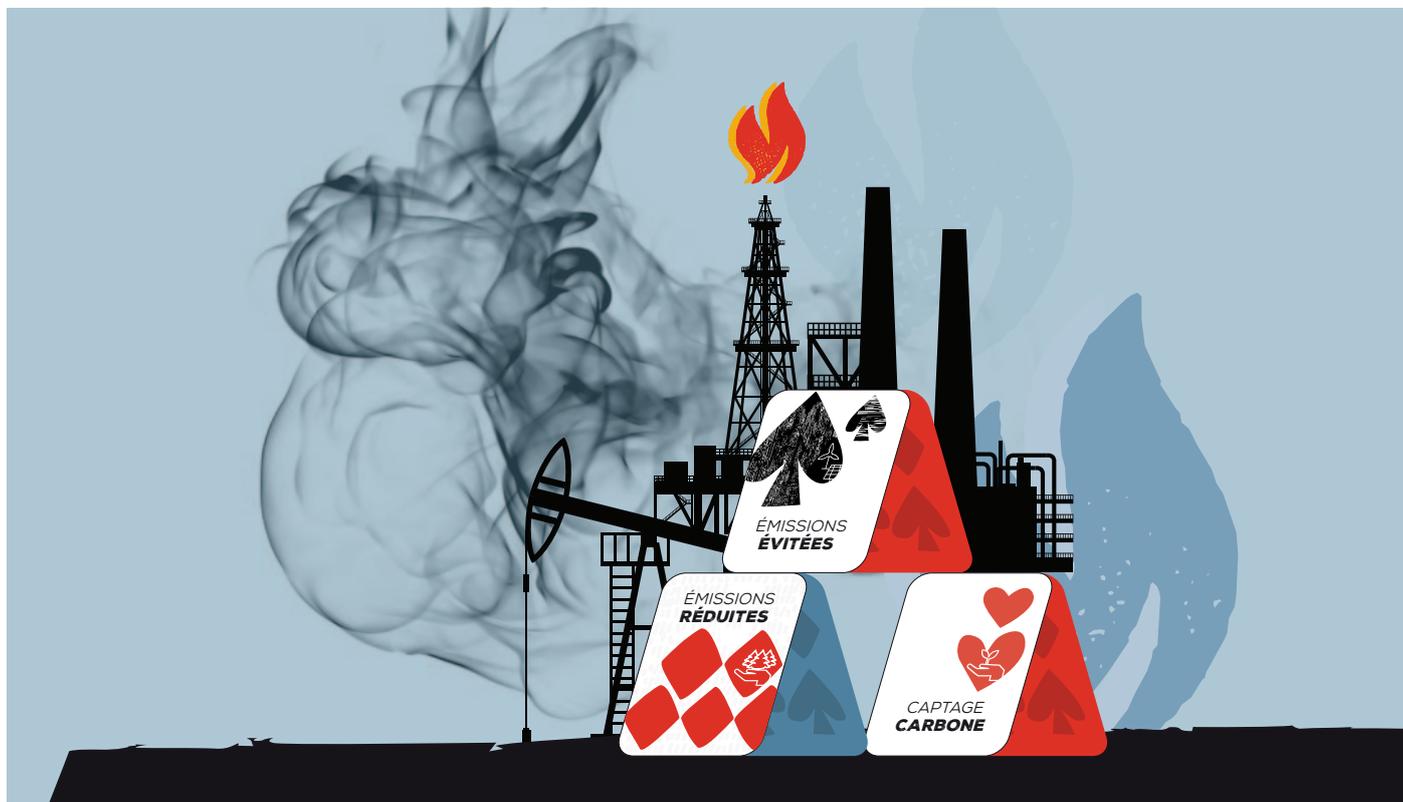
Protesting against carbon markets
at COP26 in Glasgow, 2021.
© Hanae Takahashi / Friends of the Earth Japan



¹⁰⁵ CME Group. 2022. « *CBL Nature-Based Global Emissions Offset (N-GEO) futures* » (Contrats à terme CBL Nature-Based Global Emissions Offset - N-GEO). <https://www.cmegroup.com/trading/energy/nature-based-global-emissions-offset-futures.html>

CONCLUSIONS

06



Dans le cadre de son sixième cycle d'évaluation, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a publié trois rapports de groupes de travail, chacun contenant un message dont il convient de se faire l'écho ici. Le rapport du Groupe de travail n°1 du GIEC a confirmé l'existence d'un budget carbone restreint et en déclin rapide si nous voulons maintenir la moyenne des températures mondiales en dessous d'une augmentation de 1,5°C. Le Groupe de travail n°2 a présenté un aperçu des dangers du dépassement de ce budget carbone et des conséquences de l'hypothèse selon laquelle une stratégie de dépassement pourrait nous protéger contre ces dangers. Le Groupe de travail n°3 a conclu que le temps de l'action est venu, que les émissions doivent immédiatement atteindre leur pic et que nous pouvons et devons, sans plus attendre et dans les meilleurs délais, transformer nos économies en abandonnant les énergies fossiles et les produits dérivés des combustibles fossiles.¹⁰⁶

Le Groupe de travail n°3 a également reconnu l'importance du captage du carbone dans les efforts visant à maintenir le réchauffement en dessous d'une augmentation moyenne de 1,5°C, *en plus* des réductions d'émissions importantes, en déclarant sans équivoque que le captage « ne peut pas se substituer à des réductions d'émissions importantes ».¹⁰⁷ En d'autres termes, les *captages ne peuvent pas servir à compenser les émissions en cours*.

Malgré tout cela, les puissants intérêts de l'industrie des combustibles fossiles, y compris le secteur financier qui sert de banquier et de gestionnaire d'actifs à ces intérêts, entretiennent le rêve du potentiel du captage. Ils le font de deux manières : par le biais de récits élaborés qui obscurcissent la distinction entre le captage et la compensation, mais aussi en cherchant à augmenter considérablement la taille du marché des compensations du carbone. Ce développement est

¹⁰⁶ GIEC. 2021. « *Climate Change 2021: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* » (Changement climatique 2021 : La base de la science physique. Contribution du Groupe de travail I au 6^e rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [V. Masson-Delmotte, et al. (eds.)]. Cambridge University Press. Sous presse ; GIEC. 2022. « *Climate Change 2022: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* » (Changements climatiques 2022 : Impacts, adaptation et vulnérabilité. Contribution du Groupe de travail II au 6^e rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) [H.-O. Pörtner, et al. (eds.)]. Cambridge University Press. Sous presse ; GIEC. 2022. « *Climate Change 2022: Mitigation of Climate Change* » (Changement climatique 2022 : Atténuation du changement climatique).

¹⁰⁷ GIEC. 2022. Résumé pour les décideurs. Section C.9.1.

accompli par la création de nouvelles règles et normes qui, entre autres choses, permettent d'effacer la distinction entre l'évitement ou la réduction des gaz à effet de serre et leur captage dans l'atmosphère. Pendant ce temps là, la principale caractéristique dont l'impact est majeur pour le climat, à savoir la permanence de cette élimination du carbone de l'atmosphère est largement ignorée.

Dans les différents scénarios d'avenir à terme imaginés par les intérêts fossiles, qu'il s'agisse de sociétés comme Shell ou de banquiers d'affaires comme Bill Winters de « Standard Chartered » et le Groupe TSVCM, des combustibles fossiles comme le charbon, le pétrole et le gaz continueront de jouer un rôle important dans les économies mondiales.¹⁰⁸ D'après le GIEC, si nous voulons maintenir la moyenne des températures mondiales dans une fourchette qui permette la poursuite de la vie sur terre, les « paris fossiles sur l'avenir » ne sont possibles que si de très grandes quantités de carbone sont captés dans l'atmosphère, des grandes quantités bien au-delà de ce qui est possible à travers la restauration des écosystèmes, les opérations de reboisement et l'intégration des arbres dans les systèmes de culture et d'élevage. En outre, le GIEC affirme que les captages dans les écosystèmes naturels ne peuvent être que temporaires, étant donné que les arbres, les plantes et les organismes dans le sol n'ont qu'une durée de vie limitée.

L'image verte que se donnent ces types de captages naturels actuellement disponibles (parfois appelées « solutions basées sur la nature ») n'est qu'un écran de fumée qui cache d'autres solutions de captage futures et encore hypothétiques, prévues pour un avenir proche ou à moyen terme : le stockage sous-terre et la géo-ingénierie (parfois appelées « chimères de carbone »). Certaines de ces approches ne sont disponibles que sous forme de projets pilote, d'autres encore sont encore totalement au stade hypothétique.

Mais malgré ces incertitudes, elles sont d'ors et déjà toutes

amalgamées comme étant des solutions qui permettraient soi-disant de capter prochainement de grandes quantités de CO₂ - c'est à dire dans un futur éventuel, quand nous aurons dépassé le seuil de 1,5°C et atteint des niveaux d'émissions aux conséquences mortelles.

Les paris fossiles sur l'avenir s'appuient sur le pouvoir politique et économique ainsi que sur un ensemble de récits convaincants visant à faire croire qu'il n'existe pas d'alternative aux économies alimentées par les combustibles fossiles. Le château de cartes qu'est le marché des compensations de carbone contribue à raffermir le pouvoir économique et narratif de ces visions d'avenir. Mais la plus grande menace que ces marchés représentent pour nos efforts de lutte contre le changement climatique sont les conséquences matérielles réelles du commerce de ces compensations qui ne contribuent en rien à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Lorsque les acteurs économiques s'appuient sur des méthodes compensatoires plutôt que sur une véritable réduction de leurs émissions à la source, alors les émissions à l'échelle mondiale continuent d'augmenter. Les efforts déployés pour masquer la différence entre les émissions « évitées » ou « réduites » et les « captages de carbone », par des acteurs économiques qui cherchent à élargir les opportunités spéculatives du marché ne font qu'aggraver encore la catastrophe climatique.

Tout l'argent destiné à l'achat de crédits compensatoires pourrait et devrait être immédiatement canalisé vers l'action climatique. Les entreprises devraient investir directement dans l'élimination progressive des combustibles fossiles et dans la mise en place d'une transition équitable, tout en aidant d'autres acteurs dans le monde à faire de même. La seule manière d'empêcher que la moyenne des températures globales passe au-dessus du seuil mortel des 1,5°C est une transition rapide, juste et équitable vers un système d'énergie renouvelable, centré sur les besoins des populations. Il n'y a pas de place pour des compensations sur le chemin qui mène à un avenir sans énergies fossiles.

Des leaders de mouvements autochtones manifestent contre les marchés de carbone, REDD+ et d'autres fausses solutions, pendant la marche mondiale pour le climat à Madrid, lors de la COP 25, en 2019.

© Indigenous Environmental Network
(Réseau environnemental autochtone)



¹⁰⁸ Oxy. 2022. « Occidental, SK Trading International sign first agreement for net-zero oil created from captured atmospheric carbon dioxide » (Occidental, SK Trading International signent le premier accord pour du pétrole zéro émission nette créé à partir de dioxyde de carbone atmosphérique capté). 22 mars. <https://www.oxy.com/news/news-releases/occidental-sk-trading-international-sign-first-agreement-for-net-zero-oil-created-from-captured-atmospheric-carbon-dioxide/>



NOS EXIGENCES POUR UN « ZÉRO VÉRITABLE » ET UN VRAI CHANGEMENT DE SYSTÈME

1. Les gouvernements doivent de toute urgence commencer à coopérer pour parvenir à une élimination progressive et coordonnée de la production et de la consommation de combustibles fossiles, en plaçant l'équité au centre de leurs préoccupations.
2. Nous devons accélérer la transformation vers un monde climatiquement équitable en transformant notre système énergétique, sur la base de principes tels que la suffisance énergétique pour tous, la souveraineté énergétique, la démocratie énergétique, l'énergie en tant que bien commun, l'énergie 100 % renouvelable pour tous, l'énergie renouvelable à faible impact et appartenant à la communauté.
3. Nous exigeons que les droits et la souveraineté des peuples autochtones, ainsi que les droits humains des paysans et des communautés locales soient reconnus et mis en œuvre, afin que les connaissances et les pratiques traditionnelles de la gestion communautaire des forêts (GCF) puisse être pleinement mise en œuvre et ainsi contribuer à réduire et résorber le changement climatique et la perte de biodiversité. Nous exigeons que les forêts soient tenues à l'écart des marchés carbone, des programmes de compensations et d'autres dispositifs de ce type.
4. Nous exigeons que soit soutenue l'agroécologie paysanne, la pêche artisanale ainsi qu'un soutien aux petits producteurs d'aliments qui nourrissent à ce jour 70% à 80% des habitants de notre planète. Nous devons nous éloigner d'un système alimentaire industriel néolibéral, contrôlé par les entreprises, pour adopter un système basé sur les principes de la souveraineté alimentaire, de l'alimentation en tant que droit humain, et du contrôle des peuples sur les semences, la terre, l'eau et les autres biens communs.
5. Nous exigeons une nouvelle économie pour les personnes et la planète, une économie qui valorise le système de soins et la reproduction de la vie, qui reconnaisse notre interdépendance en tant qu'êtres humains, et qui réorganise le travail de soins et le travail domestique afin qu'ils soient partagés équitablement entre les hommes, les femmes et l'État. Cette transformation est essentielle pour renforcer notre résilience face aux crises sanitaires et environnementales.
6. Nous devons reconquérir la sphère publique et l'arène politique dans une perspective de justice économique, sociale et de genre, et garantir les droits des peuples. Les services publics peuvent être utilisés pour garantir l'accès des populations à l'eau, à la santé, à l'énergie, à l'éducation, à la communication, aux transports et à l'alimentation. Pour financer ces services publics, nous avons besoin de systèmes fiscaux équitables, transparents et redistributifs.
7. Nous exigeons des règles contraignantes pour les grandes entreprises, qui nous permettent de faire reculer le pouvoir des sociétés multinationales et de donner aux victimes l'accès à la justice, à l'indemnisation et au rétablissement de leurs moyens de subsistance partout où se produisent des violations et des crimes commises sous l'égide de ces entreprises.
8. Les gouvernements doivent mettre en œuvre de programmes équitables de reprise suite aux crises du Covid-19 ainsi que les autres crises interconnectées, sur la base d'une justice environnementale, sociale, de genre, raciale, économique et centrée sur les personnes.
9. Nous exigeons un monde climatiquement juste, libéré du patriarcat, de la suprématie blanche et de tous les systèmes d'oppression, de domination et porteurs d'inégalités.

LE PARI FOSSILE SUR L'AVENIR REPOSE SUR UN CHÂTEAU DE CARTES

JUIN | 2022



LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES AMIS DE LA TERRE EST LE PLUS GRAND RÉSEAU ENVIRONNEMENTAL DU MONDE, RÉUNISSANT 73 GROUPES MEMBRES NATIONAUX ET DES MILLIONS D'ADHÉRENTS ET DE SYMPATHISANTS RÉPARTIS SUR TOUTE LA PLANÈTE. NOTRE VISION EST CELLE D'UN MONDE PACIFIQUE ET DURABLE BASÉ SUR DES SOCIÉTÉS VIVANT EN HARMONIE AVEC LA NATURE. NOUS ENVISAGEONS UNE SOCIÉTÉ DE PERSONNES INTERDÉPENDANTES VIVANT DANS LA DIGNITÉ, L'INTÉGRITÉ ET L'ÉPANOUISSEMENT, DANS LAQUELLE L'ÉQUITÉ ET LES DROITS HUMAINS ET DES PEUPLES SONT RÉALISÉS. CE SERA UNE SOCIÉTÉ FONDÉE SUR LA SOUVERAINETÉ ET LA PARTICIPATION DES PEUPLES. ELLE SERA FONDÉE SUR LA JUSTICE SOCIALE, ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET DE GENRE, ET SERA EXEMPTÉ DE TOUTE FORME DE DOMINATION ET D'EXPLOITATION COMME LE NÉOLIBÉRALISME, LA MONDIALISATION DES ENTREPRISES, LE NÉOCOLONIALISME ET LE MILITARISME. NOUS CROYONS QUE L'AVENIR DE NOS ENFANTS SERA MEILLEUR GRÂCE AUX ACTIONS QUE NOUS MENONS.

SUPPORTÉ PAR



www.foei.org/fr

mobiliser résister transformer

Les Amis de la Terre International
Secrétariat
P.O.Box 19199, 1000 GD Amsterdam
Pays-Bas

Téléphone : +31 (0)20 6221369
web[at]foei.org
Suivez-nous sur : twitter.com/FoEint_fr
www.facebook.com/foeint

